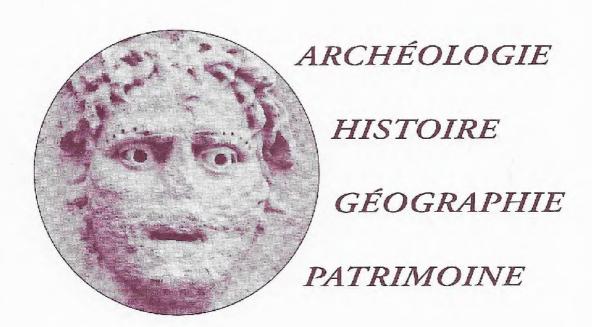
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



SOMMAIRE

Nº 104, 2009, 4

ROGER LAUXEROIS: 1939-1945et le patrimoine viennois?	3
Les prochains rendez-vous	39
Bulletin d'abonnement et d'adhésion	4 0

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée pour "répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises" (article premier des statuts de l'association).

Tarifs pour 2010:

Adhésion annuelle (5€) + abonnement (25€)*...... = 30€ *donnant droit à la livraison du bulletin trimestriel

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année.

Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné. Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Adhésion membre bienfaiteur	35€
Adhésion simple (sans bulletin)	

Correspondance, abonnement et adhésion :

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social: 3-5, rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Consultation ou renseignements au 04 74 53 39 29

e-mail: andre.hullo@free.fr

En couverture : bas-relief du portique du forum, après restauration en 2008. © Cliché Roger Lauxerois

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N° 104 - 2009 - Fasc. 4

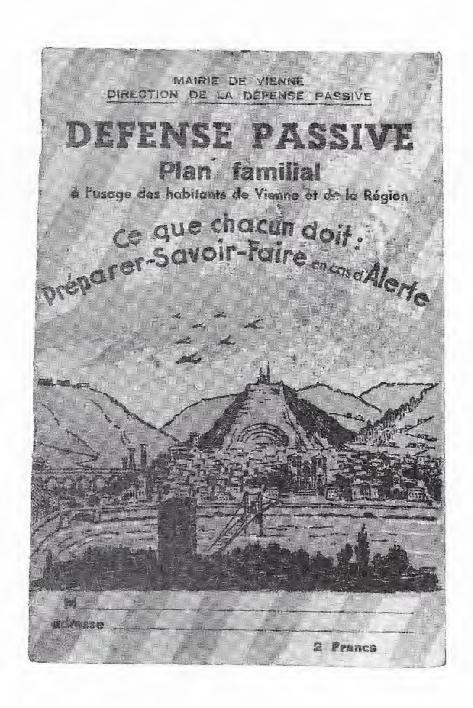


Fig. 1 – Manuel de défense passive. Plan familial à l'usage des habitants de Vienne et de la région, 1939 [Collection "Les Amis de Vienne"]

1939-1945 ...et le patrimoine viennois?

Si la guerre et l'occupation allemande ont engendré, dans le quotidien, à Vienne comme sur tout le territoire national, bien des souffrances morales et physiques, des privations, des chagrins et des déchirements, il n'est pas inconvenant de regarder comment fut traité, pendant cette période, le patrimoine viennois qui, par sa nature, a connu à travers les temps et les aléas historiques bien d'autres vicissitudes. Et on est quelque peu surpris d'obtenir un bilan positif de ces années qui ont compté pour les recherches archéologiques, la restauration ou la protection des monuments et sites viennois, résultat d'autant plus étonnant que peu d'études ont été consacrées à l'histoire troublée de cette période 1.

Il y a quelques années le centenaire de la Société des Amis de Vienne avait été le prétexte à quelques articles accompagnés d'un album photographique Vienne d'hier à aujourd'hui qui avaient fait sortir de l'oubli quelques traits des transformations du paysage urbain, en particulier celui des années trente et rappelé quelques épisodes de la sauvegarde des monuments viennois². Cette épopée avait eu son heure triomphale avec la journée du 30 juillet 1938, au cours de laquelle le président de la République, Albert Lebrun, avait inauguré la restauration de deux monuments, le théâtre romain et le cloître roman de l'abbaye Saint-André-le-Bas, et posé la première pierre d'un nouveau pont. Mais avant même la fin de cette année, alors que les Viennois gardaient avec fierté le souvenir de cette consécration officielle, commençaient à circuler dans la ville des imprimés détaillant les recommandations pour l'utilisation efficiente, par les civils, d'un masque, en cas de guerre et de bombardements³ (fig. 41). Le 14 juillet 1939, le maire, Lucien Hussel, apposait sa signature sur un autre document adressé aux habitants de Vienne et qui constituait un vade-mecum de directives pour se préparer à la défense passive (fig. 1).

Cependant les incertitudes internationales aidant, la revue trimestrielle Pages Viennoises n'hésitait pas, dans son numéro de juillet 1939, à afficher une confiance sans nuages dans l'évolution favorable des événements internationaux ; elle croyait nécessaire de souligner « l'attirance grandissante de notre cité et l'engouement que semblent éprouver les voyageurs à marquer, quelques trente kilomètres après Lyon, un arrêt sur leur itinéraire ». On y rappelait et identifiait alors les atouts de la ville qui étaient de quatre ordres : le pittoresque du site, la richesse des vestiges historiques, la réputation de la cuisine locale et la proximité de Lyon. Remarquons au passage : ces qualifications sont encore celles qui sont aujourd'hui mises en avant pour définir sommairement le positionnement touristique de Vienne!

^{1 -} Il faut avoir en mémoire l'évocation de la vie matérielle à Vienne entre 1940 et 1944 par Hélène Villars, dans le Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 76, 1981, 2, p. 5-9 et 3, p. 5-15, deux articles publiés à la suite de son mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Lyon II, en 1979.

^{2 -} Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 99, 2004, 2 ct 1.

^{3 -} Notice technique sommaire concernant les masques délivrés à la population civile, établie par le Ministère de la Défense nationale et de la Guerre, Vienne, imprimeric Blanchard, 5 novembre 1938.

Puis les mois passant et malgré les nouvelles donnes politiques ou militaires, en dépit des changements dans l'administration municipale4, le patrimoine viennois conscrvait tout son attrait et sa fragilité réclamait toujours la vigilance de ses défenseurs zélés. Ceux-ci étaient ceux-là même qui étaient en place avant 1939 : ils s'employèrent donc à poursuivre leur mission, dans la continuité, en dépit des circonstances extérieures. On les retrouve membres et administrateurs de la Société des Amis de Vienne, qui demeurait alors la référence incontournable pour la sauvegarde, la mise en valeur ou l'étude des monuments viennois, et qui ne relâchait pas ses efforts pour le développement du tourisme. La résurrection du théâtre romain était leur ouvrage, résurrection qu'avait encouragée Lucien Hussel, maire de Vienne depuis 1931 et jusqu'en septembre 1940. Albert Vassy, l'archéologue, président de l'association archéologique de la vallée du Rhône Rhodania, était alors depuis une vingtaine

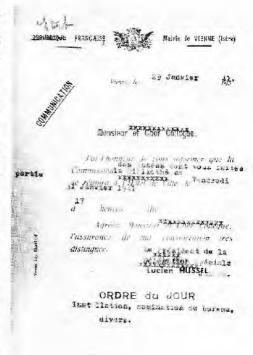


Fig. 2 - Sur cette convocation datée du 29 janvier 1941, utilisant les anciens formulaires, le nom de Lucien Hussel a été biffé, de même que l'on a remplacé "République française" par "État français" en rouge [Musées de Vienne]

d'années conservateur des musées de Vienne⁵ (fig. 3). Depuis les années 1920, il était assisté d'un autre Viennois, passionné d'histoire et d'archéologie locales, Joannès Ruf⁶. Pour les opérations de restauration du cloître roman de l'abbatiale Saint-André-le-Bas et du théâtre romain ils avaient œuvré tous deux avec Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, depuis 1920, pour la vallée du Rhône et la Provence, adjoint à l'Inspection générale des Monuments historiques depuis 1936 et promu au cours du premier semestre de 1944 comme

^{4 -} Le maire socialiste, Lucien Hussel, a été révoqué le 20 septembre 1940, par le gouvernement de Vichy ; une délégation spéciale, présidée par Joseph Jallès administra la ville jusqu'en février 1943.

^{5 -} A. Vassy (Vienne 1868 - Vienne, 1945), diplômé en pharmacie, seconda son père dans son établissement industriel pour préparations pharmaceutiques ; tôt attiré par les recherches ethnologiques et anthropologiques il s'impliqua dans la recherche archéologique locale et fut même amené, dans les années 30, à superviser des fouilles extérieures, dans la vallée du Rhône (par exemple à Alba en Ardèche). Il fut nommé conservateur des musées de Vienne le 29 octobre 1919 ; la même année il participa à la fondation de Rhodania, association de préhistoriens, d'archéologues classiques et de numismates œuvrant dans le bassin du Rhône. En 1937 l'administration des Beaux-Arts le chargea de réorganiser le musée d'Orange, ce qui lui valut le titre de conservateur honoraire du musée d'Orange. À la veille de la guerre il était aussi vice-président de la Société des Amis de Vienne.

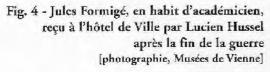
^{6 -} J. Ruf (Vienne, 1896 - Vienne 1975) reprit l'entreprise familiale de boissons gazeuses ; sapeur-pompier volontaire, il fit partie, au cours de la seconde guerre mondiale, de la défense passive. En 1943 il fut nommé administrateur de la Société des Amis de Vienne ; il était aussi président du syndicat des hôteliers et restaurateurs de Vienne. A la mort d'A. Vassy, en juillet 1945, il lui succéda comme conservateur des musées ; de 1956 à 1958 il fut en outre député de l'Isère.



Fig. 3 - Albert Vassy [photographie, Musées de Vienne]

inspecteur général des Monuments historiques⁷. La sollicitude de J. Formigé pour la ville de Vienne et ses monuments était reconnue ; c'était un architecte toujours en déplacement entre Paris, Vienne et les sites du sud de la France et de la vallée du Rhône (Orange notamment) dont il s'occupait ; et la guerre n'allait pas modifier ses habitudes d'homme de terrain, même s'il fallait ne rester que quelques heures à Vienne ! La valeur et le renom de ses travaux furent consacrés à Paris par son élection à l'Institut / Académie des Beaux-Arts (juillet 1942) ; et à Vienne, la Société des Amis de Vienne, dont il faisait partie, s'associa à cet honneur en souscrivant pour son épée d'académicien⁸. Sur place, Baptiste Jacquier⁹, architecte ordinaire des Monuments histordans l'im-

riques, le relayait ; il résidait dans l'immeuble d'habitation au-dessus même du cloître de Saint-André-le-Bas. C'est lui qui avait conduit les travaux de restauration des galeries du cloître roman, sous l'autorité de Jules Formigé. Après sa mort subite en septembre 1941¹⁰, Formigé fut secondé à Vienne par un nouvel architecte des Monuments historiques, Louis Mortamet, déjà en fonction à Lyon¹¹...





^{7 -} Jules Formigé (Paris, 1879 - Ploubazlance, 1960). Les nombreuses opérations (fouilles et restaurations) qu'il avait conduites à Vienne depuis une vingtaine d'années en faisaient une personnalité bien enracinée et influente, qui entretenait d'excellents rapports avec son ami A. Vassy. Le Congrès archéologique de France tenu à Valence et Montélimar en 1923 lui avait alors offert la possibilité de présenter plusieurs exposés sur les monuments romains et médiévaux de Vienne.

^{8 -} Registre de Délibérations de la Société des Amis de Vienne, 8 mars 1943 [Archives de la Société]. La souscription pour 500 francs fut décidée par le Président, sans consultation du conseil d'administration - cf. Charles Jaillet, dans Cahiers de notes historiques et archéologiques sur Vienne, 9° cahier, 1938-1943, p. 109 [Archives. Société des Amis de Vienne].

^{9 -} Baptiste Jacquier était le frère du pointre Henry Jacquier dont les musées de Vienne possèdent plusieurs œuvres ; leur père s'était installé à Vienne comme architecte.

^{10 -} Cf. Journal de Vienne, 27 septembre 1941.

^{11 -} Louis Mortamet (Lyon, 1897 - Lyon, 1956). A d'abord secondé son père Louis-Gabriel, architecte lyonnais, avant de devenir architecte de la Commission de Fourvière, puis fut nommé architecte en chef des Monuments historiques en 1930 en charge de Lyon - voir le *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, éditions Stéphane Bachès, 2009, p. 871.

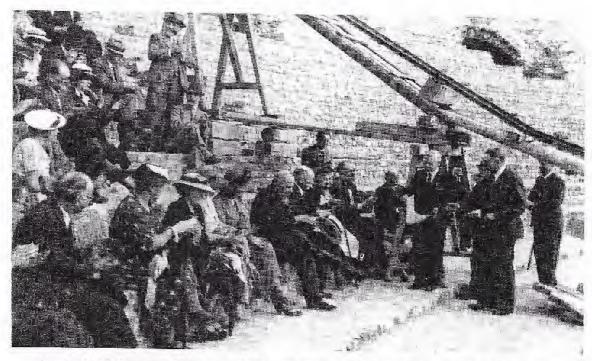


Fig. 5 - Au théâtre romain en cours de dégagement, en 1937 ; deuxième à droite Albert Vassy, debout dans les gradins Baptiste Jacquier [Cliché Gigli, photographie cahiers C. Jaillet n° 9]

La période de la guerre ne constitua pas une parenthèse dans les carrières de J. Formigé et de ses collaborateurs viennois qui s'adaptèrent aux nouvelles autorités administratives, celles de l'Etat français à Vichy et celles de la délégation spéciale à Vienne ; le cours des choses reprenant avec le retour de la municipalité d'Hussel en septembre 1944. Dans la continuité de leur action antérieure ils s'employèrent à défendre ou sauvegarder le patrimoine archéologique ou monumental viennois, à faciliter les recherches sur les collections ou les monuments. Pour preuve, la correspondance suivie entre Jules Formigé et Albert Vassy puis, à partir du printemps 1944 avec Joannès Ruf qui prenaît peu à peu la succession d'A. Vassy, affaibli par des accidents de santé auxquels allait mettre fin son décès au cours de l'été 1945¹².

^{12 -} Les sources principales : les musées de Vienne conservent dans leurs archives un précieux dossier de correspondances, source de nombreuses informations officielles, imprégnées de l'amitié parfois exigeante de J. Formigé ; billets, notes, cartes postales, lettres, minutes, témoignent de son activité et de celle de ses correspondants viennois. On y relève en de rares occasions quelques allusions aux circonstances militaires ou matérielles qu'engendrait la guerre et qui constituaient l'arrière-plan de leur quotidien. Ainsi, ces échanges épistolaires officiels contribuent à améliorer notre connaissance de cette tranche chronologique de l'histoire viennoise ; sont démontrés dès lors, une fois de plus, l'erreur et l'aveuglement de ceux qui décrètent que les correspondances administratives n'ont pas d'intérêt pour l'historien et sont bonnes pour la corbeille. Ce dossier auquel nous nous référerons constamment comprend la correspondance de J. Formigé de 1920 à 1945 ; il est ici référencé sous l'abréviation [Dossier Formigé], suivie du numéro de classement. Les correspondances d'A. Vassy ou de J. Ruf sont actuellement classées dans des dossiers distincts conservés également aux musées de Vienne et ici désignés : [Dossier Vassy], [Dossier Ruf]. Un autre dossier : Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée contient des pièces qui recoupent les précédentes et notamment un registre de minutes des courriers adressés par A. Vassy du 5 août 1941 au 4 mars 1944 - date de la dernière lettre qu'il référença en montionnant son mauvais état de santé qui l'obligeait à remettre un rendez-vous [Registre minutes]. Des pièces administratives diverses, certaines relatives à des contentieux, concernent des opérations archéologiques particulières ; elles forment un autre dossier conservé aux musées de Vienne et en cours de classement [Fouilles/Divers] qui complète celui des Rapports de fouilles. À côté de ces sources administratives, il faut évidenment recouper l'information avec les archives parisiennes des services du Patrimoine (service Monuments Historiques).

Pour suivre leur activité, il y a évidemment bien d'autres sources, par exemple les journaux ou périodiques. Pages viennoises, revue illustrée trimestrielle, n'en était en 1939 qu'à sa 5° année d'existence ; la chronique du numéro de juillet 1939 invitait ses lecteurs à profiter du nouveau trimestre, trimestre de détente, qui devrait amener de nombreux touristes. La déclaration de guerre affecta la publication : il n'y eut pas de quatrième livraison au dernier trimestre de 1939, aucune en 1940, certains de ses collaborateurs étant partis au front. Le dernier numéro fut un numéro hors série de 20 pages, copieusement illustré de photographies et consacré à la visite du maréchal Pétain à Vienne le 20 mars 1941! L'événement fut couvert par d'autres journaux.

Dans le champ patrimonial et historique, la presse locale ou régionale – le Journal de Vienne, Le Moniteur Viennois, Le Petit Dauphinois, Le Nouvelliste de Lyon - ou même nationale n'apporte pas d'informa-

Ce matin, le cœur de Vienne

a battu intensément

en l'honneur de son hôte giorieux

tions fondamentales sur les travaux et opérations exécutées – le sujet était-il moins porteur que les programmations dramatiques et musicales qui se poursuivirent au théâtre romain ou au théâtre municipal, en dépit de la guerre, et qui connurent comme partout ailleurs un regain de popularité?

Fig. 6 - La première page du Soir de Lyon, après le voyage du Maréchal Pétain à Vienne,

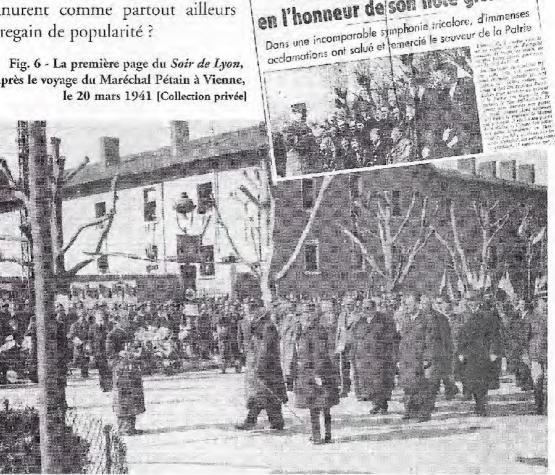


Fig. 7 - Photographie du reportage de la visite de Pétain à Vienne, le 20 mars 1941, publié dans Pages Viennoises.

Les archives de la Société des Amis de Vienne constituent une autre source qui a été également sollicitée, notamment le Registre des délibérations qui sont le reflet des actions des sociétaires ou des réactions aux projets d'urbanisme et de changement de noms de rues portés par la délégation spéciale ¹³. On ne peut enfin ignorer les souvenirs du journaliste Jean Bouvard qui reconstituent par ses témoignages l'atmosphère de ces années noires, même si les questions patrimoniales viennoises n'ont guère été prises en compte dans ses écrits, à la différence des spectacles ou de la gastronomie ¹⁴.



Fig. 8 - Carte expédiée de Paris (en zone occupée) en décembre 1941 par Jules Formigé à Albert Vassy, et portant un timbre à l'effigie de Pétain [Musées de Vienne]

I - La Société des Amis de Vienne : une activité au ralenti

À partir de 1939 la Société des Amis de Vienne, forte alors d'environ 430 cotisants, sans compter les adhérents perpétuels (une cinquantaine), ne fit plus paraître son bulletin dont la publication demeurait, antérieurement, encore irrégulière : « les loisirs de ceux qui coopéraient à la rédaction ont diminué ; la liaison avec nos sociétaires a cessé »15. Et l'on comprend que pendant les années de guerre, les manifestations de l'association s'étaient réduites à des visites des monuments viennois, aux conseils d'administration et aux assemblées générales, épaulées en général par une conférence ; celles-ci avaient lieu au théâtre municipal ou à la salle de cinéma Berlioz. La première conférence proposée après la déclaration de guerre, le 26 avril 1940, traitait des pays scandinaves - sujet brûlant d'actualité puisque ceux-ci venaient d'être envahis par les armées du Reich, le 9 avril ! Six années plus tard, pour la première assemblée générale après la fin de la guerre, le 15 mai 1946, l'actualité archéologique revenait au programme des conférences ; c'était Jules Formigé qui était invité à exposer le bilan de 20 années de fouilles dans la vallée du Rhône, là même où il n'avait cessé d'œuvrer depuis plus d'un quart de siècle : Vienne, Orange, Vaison, le trophée de la Turbic...

Malgré les années noires de la guerre et de l'occupation, entre 1939 et 1945, la Société n'en continua pas moins à se soucier de procurer aux touristes les documents nécessaires pour la visite de la ville, même si l'on pouvait noter bien naturellement « le ralentissement très sensible du tourisme dû aux hostilités » ; on y notait, le 24 octobre 1940, qu'au théâtre romain les visiteurs étaient plutôt rares ¹⁶. Pourtant les Amis de Vienne, en cet automne 1940, ne ménageaient pas

^{13 -} Registre des délibérations (suite), t. III, 5 janvier 1939 - 8 novembre 1951 - en abréviation dans cette étude : SAV - Délibérations.

^{14 -} Jean Bouvard, Dans ma sous-préfecture. Journal d'un journaliste, Lyon, Audin, 1946 et De Vienne... Et d'ailleurs, Vienne, Blanchard, 1987.

^{15 -} Avertissement placé en tête du numéro sorti en 1952 et rattrapant les années 1938 à 1950.

^{16 -} SAV - Délibérations, 7 avril 1940, 24 octobre 1940.

leur peine pour organiser des visites dominicales des monuments de Vienne, se mettant ainsi en phase avec les instructions données par les circulaires de Vichy qui mettaient l'accent sur l'histoire locale. Le 28 mars 1941, observation plus nuancée : les visiteurs ne manquaient pas et beaucoup arrivaient à bicyclette. Mais en avril 1944 le bilan touristique était plutôt terne, résumé par cette constatation, bourrée de silences : « la situation présente ne se prêtant pas au développement du tourisme ». Mais en mai 1946 l'optimisme revenait : « les touristes commencent à traverser en grand nombre notre vieille ville » ; et pourtant se faisait jour une préoccupation, devenue récurrente - exprimée aujourd'hui encore de la même façon : « il faudrait retenir un peu plus longtemps (les touristes) lorsqu'ils s'arrêtent »¹⁷.

Après l'armistice de juin 1940 certains grands journaux de Paris, comme le Temps ou le Figaro, s'étant repliés à Lyon, on osait croire que la promotion touristique de Vienne s'en trouverait facilitée. Sur place, la Société, prenant acte que son petit guide de visite était épuisé, prit la décision en 1942 d'en actualiser le texte et de le rééditer, réédition qui fut confiée à l'imprimeric Combier de Mâcon. La mise en valeur d'un circuit touristique s'avérant nécessaire, elle entreprit une réflexion sur la signalisation des monuments en proposant l'installation de plaques indicatrices pour guider et informer les visiteurs 18. Et pendant toutes les années du conflit, le conseil d'administration n'a cessé de se pencher sur les modalités de formation d'un syndicat d'initiative qui émanerait en partie de la Société, - ce débat avait d'ailleurs commencé avant même le déclenchement de la guerre, avec la municipalité de L. Hussel ; comme rien n'avait été tranché avec la délégation spéciale, il fut remis à l'ordre du jour après le retour de l'ancien maire. En juillet 1943, on pouvait considérer que l'entrée de J. Ruf au conseil d'administration de la Société était justement motivée par le rôle qu'il pourrait jouer au sein d'un syndicat d'initiative, moins au titre de son action aux côtés du conservateur des musées, A. Vassy, qu'au titre du syndicat des hôteliers-restaurateurs viennois qu'il présidait ; ce choix signifiait bien les préoccupations des Amis de Vienne d'intensifier la promotion du tourisme viennois.

Enfin en avril 1944, pour son assemblée générale, la Société servit à ses membres, sous la forme d'un tiré-à-part, l'étude consacrée au cloître de Saint-André-le-Bas par l'archiviste paléographe Jean Vallery-Radot, étude qu'il avait donnée précédemment pour le Bulletin Monumental, de l'année 1942 : La résurrection du cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne. Cette initiative n'était pas gratuite, ni innocente. N'était-elle pas, à l'évidence, une façon pour les sociétaires de satisfaire leur amour-propre, puisqu'ils avaient la fierté d'avoir contribué à l'œuvre entreprise par la Ville et l'administration des Beaux-Arts : remettre au jour « l'un des plus délicats spécimens de l'art roman rhodanien, témoin d'autant plus précieux que les cloîtres romans de la région sont presque tous détruits partiellement

^{17 -} SAV - Délibérations, 3 mai 1946.

^{18 -} SAV - Délibérations, 11 décembre 1941, 27 mai 1942.

ou en totalité » ? Et en effet, depuis 1941, une plaque qu'avait fait graver l'architecte B. Jacquier, rappelait aux visiteurs « la part prise par la Société (...) dans (la) restauration » du cloître 1856.

Au ralentissement forcé des activités proposées par le conseil d'administration, s'inscrivait parallèlement la réduction du nombre effectif de cotisations : 432 sociétaires en 1942 mais 259 cotisants ordinaires ; en 1943 le nombre de sociétaires descendit à 381.

II - Les monuments historiques et les musées

1. Le théâtre romain

« Notre théâtre n'est pas celui d'Orange avec son mur fameux, ni celui d'Arles avec ses colonnes de marbre, mais il s'impose par ses dimensions extraordinaires, par son architecture impressionnante comme par les riches vestiges qu'il conserve pour attester sa somptuosité d'antan et l'ampleur des fêtes de plein air d'alors » [extrait du Moniteur viennois, samedi 19 juillet 1941].



Fig. 9 - Le théâtre romain instrumentalisé par la propagande pétainiste, au lendemain de la visite du Maréchal à Vienne. *Le Nouvelliste* de Lyon, 21 mars 1941 [Collection privée]

L'inauguration en grande pompe de la restauration du théâtre antique, le 30 juillet 1938, ne signifiait pas que les travaux de dégagement étaient terminés ; ni que l'architecte Jules Formigé en avait achevé l'étude. Dès l'année 1939, et au cours des années suivantes, la reconstitution du mur-façade du pulpitum, audevant de l'estrade de scène, polarisa ses recherches. Depuis quelque temps il procédait à la comparaison avec d'autres théâtres du monde romain, pour lesquels il était parvenu à collationner les hauteurs de ce muret 19. D'Albert Vassy il attendait donc qu'il lui rassemblât les divers éléments sculptés qui s'y rapportaient et lui en communiquât les mesures 20. Mais la restitution du mur du pulpitum avec sa frise d'animaux ne se concrétisa qu'en 1947-1948, quelques années après la fin de la guerre.

¹⁸ bis - SAV - Délibérations, 13 janvier, 28 mars 1941.

^{19 -} Dossier Formigé nº 181, lettre du 16 mai 1938.

^{20 -} Lettre du 2 juin 1939 [Dossier Formigé n° 195].



Fig. 10 - L'état des dégagements et des restaurations au théâtre romain, en 1943 ; le mur du *pulpi*tum, devant les substructions de la scène, n'est pas encore rétabli [photographie, musées de Vienne]

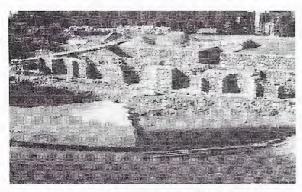


Fig. 11 - Quelques années plus tard, le même secteur, avec la reconstitution du mur du *pulpitum*, sans la frise d'animaux [photographie, musées de Vienne]

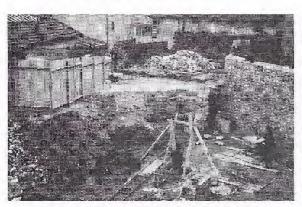


Fig. 12 - Les recherches au théâtre romain, en arrière de la rue de Pipet [photographie, Musées de Vienne]

Dès 1941 la poursuite des travaux de dégagement, dont la guerre ralentit le déroulement, s'orienta dans la partie nord du site où subsistaient encore des maisons dont la démolition devait permettre d'ouvrir un accès sur la place Jouvenet. Du côté de l'orchestra la restauration du dallage fut entreprisc, après que l'architecte des Monuments historiques de Lyon, Louis Mortamet, délégué de Formigé, ait jugé sans risque le dégagement du dallage avant l'hiver, celui-ci ne pouvant lui faire beaucoup de mal²¹! En mars 1942, Vassy estimait à 2 ou 3 mois le délai nécessaire à la fin de l'exécution des travaux qui étaient encore financés pour 240.000 F²².

Après de courtes visites à Vienne en août, octobre et décembre 1943, l'intérêt de Formigé pour le théâtre s'intensifia et se couvrit d'une autre justification, plus personnelle. En effet la fin de l'année semble consacrée en priorité à la rédaction d'une étude sur le théâtre, étude qui nécessitait de demander à son correspondant viennois des précisions sur divers objets trouvés au cours des fouilles ou en rapport avec le théâtre. A. Vassy lui en communiqua, sans tarder cette fois, la liste des objets par points de découverte. C'est à ce moment que Formigé abandonna alors sa première interprétation d'une rue enveloppant la cavea, là où il reconnut qu'il ne s'agissait que

d'un premier niveau de déambulatoire. Le 27 décembre il annonçait l'achèvement de sa note sur le théâtre, mais le jour de l'an 44 il attendait encore des

^{21 -} SAV - Délibérations, 11 décembre 1941 ; Dossier Vassy, lettre du 22 septembre 1943. L'architecte L. Mortamet avait pris le relais de B. Jacquier décédé en 1941.

^{22 -} Minute de lettre à M. Mazoyer, 1º mars 1942 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

renseignements pour pouvoir enfin publier son étude²³! – Une telle précipitation éditoriale avait un mobile, mobile à demi avoué dans sa correspondance24 : envoyer son texte au professeur parisien Albert Grenier25 et « publier de suite » (était-il alors envisagé de confier cette étude à la toute nouvelle revue archéologique Gallia?) « pour éviter que Wuilleumier26 recommence ». Craignait-il que P. Wuilleumier, fouilleur du théâtre romain lyonnais et professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, ne s'emparât du dossier scientifique ou n'intervînt dans les fouilles, sur lesquelles il avait une responsabilité administrative ? Mais cette hâte ne servit à rien ; il manquait encore à Formigé des données que Vassy tardait à envoyer ; en avril 1944, c'est J. Ruf qui fut le destinataire d'une nouvelle réclamation pour les photos attendues des fragments du pulpitum. Le 27 mai 1944 ces photos n'étaient toujours pas parvenues à Formigé qui ne pouvait donc réaliser sa restitution graphique 27 ! Il fallut attendre 1949 pour que l'ouvrage de synthèse sur la fouille du théâtre romain pût être finalement publié, imprimé à Lyon, par Audin ; on y relève notamment la liste des objets trouvés en divers points du théâtre, telle qu'elle avait été alors rédigée en décembre 1943 par A. Vassy²⁸. En attendant cette monographie on dut se contenter de quelques maigres informations, notamment dans les chroniques de Gallia, signées par R. Lantier et P. Wuilleumier en 1947 et 1948, qui répercutaient les travaux de J. Formigé, ou encore de la communication de Charles Picard en 1944, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur le temple sommital du théâtre 29.

Parallèlement à ces travaux d'étude du monument, de dégagements et de restauration, les représentations qui étaient programmées pendant les étés consacraient la renommée de cette nouvelle salle de spectacle. Un journaliste local pouvait écrire le 28 août 1943, sous le titre « Pour l'avenir de Vienne, cité d'art et de tourisme » : « il n'est personne désormais qui songe à nier les perspectives que ce joyau millénaire laisse entrevoir pour l'avenir de notre cité ».

^{23 -} Lettres de J. Formigé à A. Vassy, 8 octobre, 20 novembre, 11, 15 & 27 décembre 1943, 1° janvier 1944 [Dossier Formigé, n° 209, 210, 211, 212, 215, 216]. Réponse d'A. Vassy dans minutes de lettres, le 20 décembre 1943 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

^{24 -} Dossier Formigé, n° 211, lettre du 11 décembre 1943.

^{25 -} Albert Grenier (1878-1961) : en 1943 professeur au Collège de France (chaire d'histoire des antiquités nationales), directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, depuis 1942 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. À la suite de la loi du 27 septembre 1941 – loi Carcopino - réglementant les fouilles archéologiques en France –, il participa à l'organisation de la recherche archéologique nationale, notamment comme fondateur de la revue d'informations archéologiques Gallia dont la première livraison parut en 1943, et pour laquelle J. Formigé fut un des premiers collaborateurs. En 1942 A. Grenier était aussi inspecteur des Beaux-Arts.

^{26 -} Le "contentieux" entre J. Formigé et le professeur à la Faculté des lettres de Lyon, P. Wuilleumier, est évoqué plus loin dans l'article, p. 22, 35 et n. 51, 65.

^{27 -} Dossier Formigé n° 226.

^{28 -} D'après la minute de la lettre envoyée par A. Vassy, 20 décembre 1943. [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée]. L'ouvrage de Jules Formigé, *Le théâtre romain de Vienne*, a été préfacé par Charles Picard, également membre de l'Institut. Il n'a pas encore été templacé.

^{29 -} Ch. Picard, « Un type méconnu de lieu-saint dionysiaque : le stibadeion », CRAI, 1944, p. 152-153.



Fig. 13 - Livret de la saison théâtrale pour 1942. Trois représentations sont annoncées au théâtre romain : L'Arlésienne d'Alphonse Daudet, Hérodiade pour le centenaire de la naissance de Jules Massenet, Phèdre de Racine [Musées de Vienne]

2. L'odéon

La guerre n'était pas encore arrivée à son terme, que J. Formigé se préoccupait déjà de donner à Vienne une valeur patrimoniale de plus ; il suggérait que fût acheté le terrain où se trouvaient les vestiges de l'Odéon, pour y faire des fouilles ; « cela embellirait beaucoup Vienne »⁵⁰. L'idée faisait son chemin et fut reprise par le service des Beaux-Arts ; cette acquisition fut à l'ordre du jour du conseil d'administration des Amis de Vienne, le 20 mars 1946 : une visite sur place fut alors décidée. En novembre-décembre 1946, J. Ruf engageait les premiers sondages (une tranchée tracée du haut des gradins jusqu'à l'emplacement de l'orchestra) afin de démontrer les virtualités archéologiques du site^{50 bis}.

3. Le cloître de Saint-André-le-Bas

On verra plus loin dans quelles circonstances furent installées dans les galeries du cloître la collection d'inscriptions "chrétiennes", constituant une partie du nouveau musée, un musée d'art chrétien, inauguré officiellement le 13 juillet 1941, soit trois ans après l'achèvement des travaux de restauration. Il ne fallut pas plus de temps pour que, au cours de la même année, à l'automne, une étudiante,

^{30 -} Lettre de J. Formigé à J. Ruf, 26 décembre 1944 [Dossier J. Formigé, n° 230].

³⁰ bis - Joannès Ruf, « Fouilles sur l'emplacement de l'odéon romain de Vienne (Isère) », Rhodania, Compte rendu du XXIII congrès, Aix-en-Provence, 1947, p. 2-5.

Émilie Albrand, soutînt à la Faculté des lettres de Lyon son diplôme d'études supérieures consacré à Saint-André-le-Bas et son cloître. Ce travail universitaire fut publié dix années plus tard, en 1951, par l'Université de Lyon, comme thèse pour le Doctorat d'Université. Il constitue encore la monographie de référence pour l'architecture de cet établissement religieux médiéval.

4. Le mur romain de l'ancien abattoir

Un mur antique, en petit appareil, limitait au nord le clos de l'ancien abattoir qui avait été construit par la municipalité de Miremont au début du XIX^e siècle. On pensait alors qu'il avait flanqué le grand escalier monumental qui montait vers le théâtre. Préservé en limite de parcelle, il fut classé au titre des Monuments historiques, le 23 mars 1942, ce qui lui permit de bénéficier d'une restauration pendant les derniers mois de la guerre. De plus, on prit la précaution de le mettre davantage en valeur en faisant tomber le mur de clôture, le long de la montée Saint-Marcel et à l'angle de la rue Victor-Hugo; on avait même envisagé d'utiliser en jardin public l'espace libéré par la démolition du vieil hôpital et de l'ancien abattoir³¹. Quarante ans plus tard, ce mur a perdu sans doute de son attrait, puisqu'il a été englobé en partie dans la construction du parking Saint-Marcel, au début des années 1980.

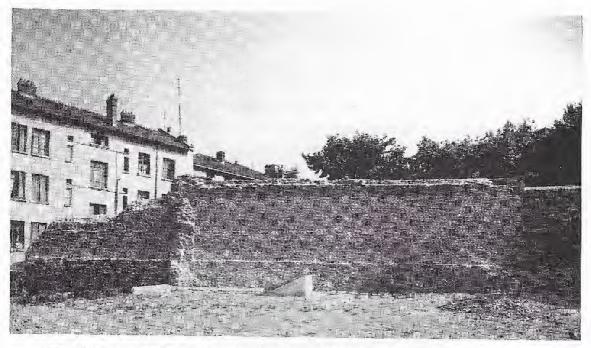


Fig. 14 - Le mur antique de l'ancien abattoir vers 1942-43 [photographic, Musées de Vienne]

^{31 -} SAV - Délibérations, 27 avril 1944. Le site correspond aujourd'hui au parking Saint-Marcel; le mur est mitoyen avec l'école de la rue des Célestes - Voir Roger Lauxerois, « Contribution à la connaissance de la topographie de Vienne antique "Saint-Marcel, 1979" », Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 76, 4, p. 43–45. Ce mur dont la partie supérieure montrait le départ d'une voûte faisait partie d'un système de voûtements soutenant une plate-forme ou esplanade. Voir aussi le registre des Délibérations du Comité de la Bibliothèque de la Ville de Vienne (Bibliothèque municipale de Vienne, département des manuscrits, en cours de classement), p. 26, jeudi 18 décembre 1941.

5. L'hôtel de Ville

En janvier 1942 la visite à Vienne du secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, Louis Hautecoeur³², fut l'occasion de lui montrer les peintures du cabinet du secrétariat général de la mairie³³. Il en fut très intéressé ; on ne pouvait attendre une autre réaction d'un spécialiste de l'art de l'époque classique! Fit-il comprendre alors toute l'importance de ce décor peint, et de la nécessité d'en envisager la restauration, nécessité qui avait été d'ailleurs affirmée quelques mois plus tôt, le 18 septembre 1941, au cours d'une réunion du Comité de la Bibliothèque et des Musées? La guerre était achevée depuis quelques mois quand, à la fin de 1945, J. Ruf annonça à J. Formigé que P. Wuilleumier avait obtenu des crédits pour la réfection de cet ensemble³⁴. La campagne de restauration, entreprise en 1947, était en voie d'achèvement au début de 1948 ; ne restait qu'à régler le choix d'une tapisserie pour orner le mur de fond de l'alcôve³⁵. Et au terme de ces travaux, le président des Amis de Vienne fut heureux de faire circuler autour de lui et à l'occasion du conseil d'administration du 19 janvier 1949 les photographies de cette restauration : « c'est très beau à voir ».

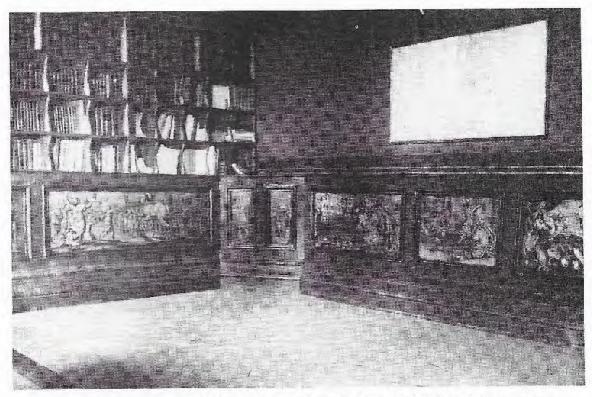


Fig. 15 – La restauration de l'actuel bureau du maire, à l'hôtel de Ville, a été entreprise après la fin de la guerre [photographie, Musées de Vienne]

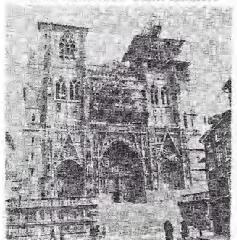
32 - Voir plus loin p. 25, et suite à paraître dans BSAV, 2010, 1.

34 - Lettre à J. Formigé, 11 novembre 1945 [Dossier Formigé, n° 245].

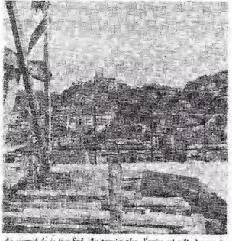
^{33 -} Il s'agit à l'origine du décor d'une chambre à alcôve d'un hôtel particulier daté de la fin du XVII^e / début XVIII^e siècle ; cet ensemble décoratif a été classé Monument historique au titre du mobilier en janvier 1939 - voir Lise Barat-Stranieri, « Quand Troie était contée à Vienne », Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 103, 2008, 2-3 (numéro spécial).

^{35 -} Lettre de J. Ruf à L. Hussel, maire, le 27 février 1948 - [Fouilles/Divers - Dossier Nouveau pont].

Les grands travaux de restauration de la Primatiale Saint-Maurice



La Jasuda avec les Ichajaudages qui enserent l'exice centrale et qui surrentent la tour Sui. (O. O. 29.612).



Au sentrat de la sour Sist. Au premier plan, l'amine est prête à recoveir le clocheton qui sumanieus la lans. (Q. O. 29.613).

Fig. 16 - "Les grands travaux de restauration de la Primatiale Saint-Maurice" - d'après un article illustré, octobre 1941 (?) [collection Musées de Vienne]

6. La cathédrale Saint-Maurice

Dans la continuité des travaux réalisés en 1938-1939 sur la façade occidentale - restitution des grandes baies du clocher et de la balustrade au-dessus des portails occidentaux, suppression de l'attique qui masquait le pignon ouest de la nef 355is -, à l'automne 1941 le parvis de Saint-Maurice vit s'élever à nouveau des échafaudages et une clôture de planches annonçant une nouvelle campagne de restaurations qui devait durer, selon les prévisions, de 14 à 18 mois. Les travaux concernaient essentiellement la façade ouest : les toitures des deux tours qu'on devait remplacer par une balustrade ajourée, le rétablissement des clochetons au-dessus des montées d'escalier des deux tours, et une restauration au-dessus de la rosace de la façade³⁶. Le conseil municipal avait voté en sa session du 18 juin 1941 les crédits nécessaires à cette campagne, soit 20.000 F pour ces travaux et la reprise des parements extérieurs des tours ; auxquels s'ajoutaient 12.500 F pour la restauration des vitraux de l'abside et de l'extrémité est du bascôté méridional³⁷. Au printemps 1944 les travaux se trouvaient suspendus, et on peut en comprendre les raisons 38. Par précaution certaines verrières avaient été déposées depuis plusieurs mois 39 et mises en caisses ; le vitrail

de l'Adoration des Mages avait été mis à l'abri dans les sous-sols du musée, place de Miremont; de même que les vitraux des fenêtres hautes de l'abside, certains se trouvant d'ailleurs à Lyon pour restauration^{30bis}. À l'intérieur même de la primatiale, des sacs de sable protégeaient le monument funéraire des deux archevêques.

³⁵ bis - Ce parti choisi par l'architecte en chef des Monuments historiques a été contesté par le conseil d'administration des Amis de Vienne et en particulier par Charles Jaillet, secrétaire, qui a parlé de mutilation faite à la cathédrale ; cf. Ch. Jaillet, dans ses carnets manuscrits *Cahiers de notes historiques...*, 9° cahier, o.l., p. 33-37. Ch. Jaillet y est très critique à l'égard de J. Formigé (cf. aussi p. 108-109).

^{36 -} Journal de Vienne et de l'Isère, 18 octobre 1941.

^{37 -} Journal de Vienne, 9 août 1941.

^{38 -} SAV - Délibérations, 27 avril 1944.

^{39 -} Des vitraux auraient été mis à l'abri à Bagnols : ef. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, *Les vitraux de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes, (Corpus vitrearum, recensement*, t. III), Paris, éd. du CNRS, 1984, p. 268.

³⁹ bis - Témoignage de Charles Jaillet, dans ses Cahiers de notes historiques et archéologiques, 9° cahier, o.l., p. 107-108.

Puis les dommages de guerre prirent le pas sur la sauvegarde de l'édifice, lorsque le 1^{et} septembre 44, à l'heure de la retraite allemande, la cathédrale se trouva dans la zone d'épicentre des explosions qui rendirent impraticables le pont neuf en voie d'achèvement et le pont suspendu de Sainte-Colombe. Saint-Maurice n'en sortit pas indemne ; la verrière occidentale et d'autres vitreries furent soufflées, en particulier dans les premières chapelles ; une pièce d'une demi-tonne provenant du nouveau pont vint effleurer le portail nord de la place Saint-Paul ⁴⁰. Puis, en mai 1945, juste après la capitulation allemande, on se mit à repenser restauration, en envisageant d'intervenir sur le côté nord, sur la tourelle octogonale à escalier du chemin de ronde ⁴¹. Mais les chantiers eurent à souffrir des restrictions de crédits en 1945-1946, et les travaux sur la tour méridionale furent interrompus.



Fig. 17 - Le 1^{es} septembre 1944 les explosions suite au minage des deux ponts de Vienne provoquèrent d'importants dégâts sur la rive gauche. Ici les dégâts du pont suspendu de Vienne - Sainte-Colombe [photographie, collection Roger Dufroid]

7. Les sites viennois

Malgré les difficultés quotidiennes de l'année 1943 et l'alternance des occupations successives, allemande et italienne, l'autorité préfectorale saisit la Ville de Vienne de son projet d'établir une protection de certains sites viennois, au titre de la loi du 2 mai 1930 ; celle-ci avait pour objet de protéger les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. L'ensemble à protéger à Vienne était constitué de plusieurs sites, débordant même le centre ancien : le jardin public et la place des Allobroges, la place André-Rivoire avec le collège, et l'ancienne chapelle des jésuites, le quai Riondet, le mont Pipet avec le chemin des Amoureux et la montée Saint-Marcel,

^{40 -} Voir sur le récit de la libération de Vienne, Jean-Daniel Berger, Comme un essaim de guêpes... Résistance et guérilla en R1, secteur VI Rhône-Isère, [Vienne], 2001, t. 2, p. 902-906.

^{41 -} Lettre de J. Formigé à J. Ruf, 30 mai 1945 [Dossier Formigé, n° 238].

le mont Salomon et le fort de la Bâtie. Consultés, les Amis de Vienne approuvèrent cette proposition⁴². Le résultat fut dans un premier temps l'inscription, à l'inventaire des sites pittoresques du département de l'Isère, de l'ensemble formé par le jardin public et la place des Allobroges (arrêté du 24 février 1944). Mais il fallut cependant attendre le 14 février 1979 pour qu'un arrêté du Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie définisse un nouveau périmètre pour le "site pittoresque", incluant la plupart des sites énumérés en 1943 à l'exception de la promenade du quai Riondet et du mont Salomon/la Bâtie.

C'est aussi dans un souci de protection environnementale que les Amis de Vienne s'opposèrent en 1940 à un projet des Ponts-et-Chaussées qui envisageaient de détourner le tracé de la route nationale 7 dans la traversée sud de Vienne, au-delà du cours Brillier. Au tracé séculaire, par le cours de Verdun et la route d'Avignon (actuelle avenue Général-Leclerc), on voulait lui substituer un nouvel itinéraire, par les bords du Rhône, le quai Riondet qui serait élargi –avec la suppression du passage sous la voie ferrée à hauteur du Parc des Sports. Les administrateurs de la Société des Amis de Vienne n'en étaient pas partisans et firent plusieurs objections qu'ils firent valoir auprès de l'administration municipale : l'intensité de la circulation et les nuisances qui en découleraient au détriment de la tranquillité de la promenade ombragée, promenade fréquentée par les Viennois et les enfants pour leurs jeux, le risque de suppression d'une rangée d'arbres... La polémique s'arrêta là et le projet n'eut pas de suite en ce temps-là^{12 lès}.

8. Les musées

a) Un troisième musée

En août 1941, ce fut pour J. Formigé la douche froide. En séjour alors chez sa fille en Savoie, il découvrit, dans des coupures de presse, l'information que l'on avait inauguré à Vienne un troisième musée, le musée d'art chrétien. Le projet courait en effet depuis plusieurs mois et avait eu un début d'exécution au début de l'année; les inscriptions chrétiennes et le lapidaire (sculptures du Moyen Age et de la Renaissance, autels, plaques de chancels, fragments de tombeaux, médaillons historiés) devaient être retirés de la basilique Saint-Pierre et être présentés dans le cloître Saint-André-le-Bas et les salles annexes, de même que d'autres pièces des collections (mobilier, chaises à porteur, faïences de l'ancien hôpital). Pour ce qui concerne les documents épigraphiques, le Comité de la bibliothèque et des musées ainsi que la Société des Amis de Vienne avaient même contesté le bienfondé de leur accrochage sur les murs des galeries du cloître; cela défigurerait le lieu. Ce fut pourtant la solution qu'A. Vassy fit prévaloir, se repliant aussi derrière

^{42 -} SAV - Délibérations, 7 juin 1943.

⁴² bis - SAV - Délibérations, 13 janvier 1941, 10 février 1941. Le projet de détournement de la RN 7 était alors prétnaturé. C'est à cela pourtant qu'on a abouti ces dernières années lorsqu'on a déclassé la route d'Avignon au profit de la voie rapide (boulevard Georges-Pompidou) dans les années 1990 ; et plus encore par le jeu des travaux de voirie qui ont été projetés à partir de 2000, sur les bords du Rhône, pour relier, grâce à des carrefours giratoires, la voie rapide latérale au Rhône (ancienne autoroute A7 et aujourd'hui boulevard Georges-Pompidou), le quai Riondet et le quai Frédéric-Mistral.

le vœu même de l'architecte en chef. Dans les salles attenantes il avait mis en place les autres éléments lapidaires en essayant de les installer selon l'ordre chronologique et leur degré d'intérêt - cette répartition justifiant alors l'appellation de salle carolingienne utilisée plus tard par Formigé dans une de ses lettres. Pourquoi n'en avoir pas parlé à J. Formigé qui en apprenait donc le détail, au détour d'une rubrique "les fêtes de Vienne" du 13 juillet dans les journaux où était annoncé le programme des animations et des festivités de la journée ? Celleci avait donné lieu à des manifestations phares : la visite commentée du théâtre romain, et l'opéra de Mireille au même théâtre, ct l'inauguration du musée d'Art chrétien à 15h, suivie de la visite des monuments de Vienne. Le Moniteur viennois du 19 juillet 1941 relate l'affluence : « la plus grande salle était insuffisante pour contenir toutes les personnes... ». Malheureusement un malaise avait privé A. Vassy du plaisir de diriger toutes ces visites. Mais ce que Formigé avait retenu de la lecture de ces media était encore plus édifiant et révoltant : on y disait que c'était l'œuvre des Amis de Vienne, alors que lui s'était consacré de tout cœur, sans ménagement, à la restauration du cloître roman. N'avait-il pas aussi eu la satisfaction de faire déplacer le conservateur du musée des Monuments français (Palais de Chaillot), l'illustre médiéviste, Paul Deschamps? : « En lisant les divers journaux, je constate que je suis le seul à n'avoir rien fait à Vienne et que tous mes travaux sont attribués à d'autres. Cette abstention est trop complète pour n'être pas organisée ». Il était dès lors bien décidé à demander des explications au président des Amis de Vienne, P. Michalon, qui avait prononcé l'allocution lors de l'inauguration. Juste désarroi ! et une amertume légitime dans une histoire déjà troublée qui se précipitait : « Nous sommes dans un temps où les événements vont vite. L'oubli des Viennois va plus vite encore ... »43. Deux mois plus tard, Formigé, n'ayant peut-être pas encore eu la possibilité de visiter le nouveau musée, réclama l'envoi de photographies des salles, du cloître avec les inscriptions, et des vues montrant les parties anciennes du plafond des galeries44. Mais l'ouverture du musée, lors des fêtes du 14 juillet 1941, n'était pas définitive ; il y avait encore des travaux à faire avant de l'ouvrir définitivement au public, pour le 15 août. D'ailleurs A. Vassy reconnaissait que ces aménagements avaient coûté fort cher, et qu'il y avait eu dépassement des crédits45 ! En outre les conditions d'accès au musée donnaient lieu à un différend : gratuité comme annoncée dans la presse, ou tarifications payantes justifiant la remise de tickets déjà imprimés⁴⁶?

^{43 -} Lettres du 20 août et 15 octobre 1941 [Dossier J. Formigé, n° 201, 202]. *Journal de Vienne*, 19 juillet 1941. Observons que ce n'est pas la première fois qu'est relevée l'ingraritude des Viennois pour les protecteurs ou bienfaiteurs de son patrimoine! Sur la création de ce troisième musée : voir aussi le registre des *Délibérations du Comité de la Bibliothèque de la Ville de Vienne*, p. 22-23, réunion du 6 février 1941.

^{44 -} Lettre à A. Vassy, 15 octobre 1941 [Dossier Formigé n° 202].

^{45 -} Minute de lettre d'A. Vassy à Mme Rougier, 5 août 1941 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

^{46 -} Minute de lettre d'A. Vassy au maire, 16 août 1941 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

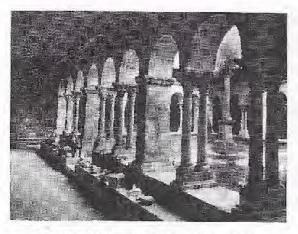


Fig. 18 - Vue du cloître vers 1940-1941 : les inscriptions ne sont pas encore placées sur le mur nord [photographic, Musées de Vienne]

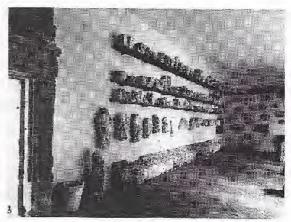


Fig. 19 - Vue d'une des salles du nouveau musée d'art chrétien (vers 1941-1945) [photographie, Musées de Vienne]

b) La protection des collections

Au début du printemps 1943, - la ligne de démarcation n'existait plus depuis près de 5 mois – le gouvernement de Vichy a décidé de mettre à l'abri les collections les plus précieuses des musées situés en zones sensibles, notamment en vallée du Rhône (Lyon, Vienne, Valence) et susceptibles d'être atteintes par des bombardements anglais ou américains. Pour en discuter, une réunion de la commission des musées et de la bibliothèque fut organisée le jeudi 8 avril, sous la présidence du sous-préfet, avec la présence furtive d'un inspecteur ; une autre réunion fut confirmée à l'architecte Mortamet le 28 avril pour mettre « au point la question du déménagement des musées »47. Des mesures conservatoires minimales de protection furent alors prises par A. Vassy. Il avait été jugé qu'aucun tableau n'était digne d'être mis à l'abri alors que quelques pièces romaines (entre autres la tête en ivoire, celle de Pacatianus, des statuettes en bronze), le médaillier et les faïences le justifiaient. Rien en revanche n'était envisagé pour la bibliothèque et les archives municipales (à l'exception d'un manuscrit du XIIe siècle que le chanoine Cavard pensait mettre en sûreté dans un coffre-fort) ni pour les archives hospitalières. Au musée lapidaire, les recommandations officielles réglaient avec une certaine légèreté la question : les œuvres pouvaient être facilement transportées! La commission s'aligna finalement sur les suggestions du conservateur des musées : attendre et, le moment venu, descendre dans les soussols du musée des Beaux-Arts ce qui devait être mis à l'abri ; des caisses y étaient justement entreposées depuis le début de la guerre et avaient même été remplies de collections jusqu'à l'armistice ; il s'y trouvait déjà les tapisseries de Saint-Maurice 47his! Des sacs de sable furent disposés dans les musées pour recouvrir les pièces à protéger : par exemple les chapiteaux à serpents, ceux-là mêmes que

^{47 -} Minute de lettre, 24 avril 1943 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée]. La page des Délibérations du Comité de la Bibliothèque à la date du 8 avril 1943 est restée vierge, avec pour seule mention au crayon : « Mise à l'abri des collections du musée. Questions diverses, présidée par le souspréfet ».

⁴⁷ bis - Charles Jaillet, dans ses Cahiers de notes historiques et archéologiques, 9º cahier, o.l., p. 106-107.

J. Formigé demandait à voir et mesurer¹⁸. Dans d'autres cas ce fut la solution des caisses qui fut choisie, avec des degrés de priorités comme on le comprend dans une note d'A. Vassy, sans destinataire, à la date du 26 janvier 1944 : « Les 4 plus petites caisses en 1^{ère} urgence; les 2 plus grandes en 2^e urgence »⁴⁹. Le 18 avril 1944, J. Ruf signifiait à son tour à un correspondant avignonnais l'impossibilité de répondre à ses questions en radicalisant, semble-t-il, au-delà de la vérité les mesures qui avaient été prises : « depuis 1939, toutes les collections des Musées de Vienne ont sur ordre des Beaux-Arts été emballées et repliées sur une ville du centre » ; l'information péchait sans doute par excès de précaution, à n'en pas douter, car d'autres avaient pu avoir accès à certaines des collections du musée Saint-Pierre! 50 Les explosions du 1er septembre 1944 n'ont pas laissé de souvenir de dégâts à l'intérieur même des musées : seule une burette en verre, à panse renflée et à bec verseur très effilé en bec de cygne, et provenant d'un ossuaire du cimetière médiéval de Saint-Georges semble avoir été détruite, au musée de peinturcs et d'archéologie (Inventaire du musée, n° 1704). Mais les vitrages avaient davantage souffert et leur réparation s'ajoutait à la nécessité de travaux sur la toiture du bâtiment, négligée depuis longtemps 50lbis.



Fig. 20 - Convocation du 6 avril 1943 à la réunion de la commission des musées, pour la mise à l'abri des collections. En-tête de l'Etat français et Mairie de Vienne ; signature du maire, Jallès, président de la délégation spéciale [Cabier n° 9 Charles Jaillet, archives Amis de Vienne]

⁴⁸⁻ Minute de lettre à Formigé, 20 décembre 1943 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

^{49 -} Cette note ainsi que la lettre adressée le 4 mars 1944 au photographe de Valence Jacquin ont été les dernières consignées dans le registre des minutes : Vassy confiait alors à son correspondant valentinois qu'il n'était pas en très bon état, ce qui l'obligeait à remettre à plus tard son déplacement.

^{50 -} Lettre du 18 avril 1944 à Robert Bailly [Dossier Vassy].

⁵⁰ bis - Voir D. Foy et M. Jannet-Vallat, « Les verreries du cimetière médiéval de l'église Saint-Georges (Vienne, Isère) », BSAV, 81, 1986, 3-4, p. 34. Pour les travaux à réaliser : Délibération du Comité de la Bibliothèque, o.l., 2 décembre 1944, p. 33-34.

III - Travaux urbains et études archéologiques

Certains travaux urbains qui ont été lancés avant même la guerre ont été accompagnés d'interventions et de sauvetages archéologiques, d'autant plus légitimes que la loi Carcopino de septembre 1941 encadrait désormais la recherche archéologique. L'administration de l'Etat français avait laissé à J. Formigé le contrôle des fouilles à Vienne, responsabilité qu'il avait failli perdre en 1942, au profit de P. Wuilleumier qui en avait reçu la charge pour le Rhône et pour l'Isères. C'est à ce titre qu'il était intervenu à la fin de 1938 pour obtenir que les objets trouvés à l'occasion des travaux préliminaires pour l'établissement du nouveau pont sur le Rhône ne soient pas attribués à Lyon, aux dépens de Vienne. Sans doute sous l'influence même de Formigé, et contre l'avis même du préfet du Rhône, le directeur général des Beaux-Arts avait alors tranché en faveur des musées de Vienne jusqu'à charger A. Vassy « de la surveillance des fouilles aussi bien à Sainte-Colombe qu'à Vienne », sous le double contrôle de P. Wuilleumier, correspondant régional de la Commission des Monuments historiques (section des Fouilles, antiquités classiques) et de J. Formigé, architecte en chef des Monuments historiques⁵².

1. La construction du nouveau pont

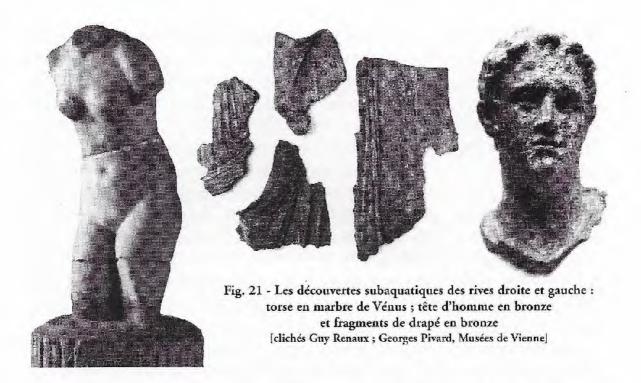
Depuis de nombreuses années la construction d'un nouveau pont était attendue, pour remplacer le pont suspendu qui ne répondait plus aux contraintes du trafic. La pose solennelle de la première pierre figurait au programme de la visite présidentielle du 30 juillet 1938 ; les travaux devaient durer deux ou trois ans. La phase préparatoire, après les premiers sondages réalisés en 1938, fut exécutée par l'entreprise Schneider et Cie; elle avait progressé activement depuis la fin de 1938 / début 1939 : déblaiements sous l'eau, pose de pilotis et réalisation des coffrages sur ponts de péniche pour la construction des deux piles en béton qui seront habillées de pierres de taille, mise en place d'un palan au-dessus du fleuve.

Les travaux préliminaires furent alors à l'origine de plusieurs découvertes subaquatiques qui prolongeaient celles qui avaient eu lieu, quelques mois auparavant, en mai 1938, grâce aux dragages entrepris sur la rive droite (torse de Vénus en marbre, fragment de bas-relief du dieu Hélios en marbre, fragments architecturaux, trouvés au contact d'une centaine de pilotis immergés et qui suggèrent la présence d'un ouvrage d'art, pont ou appontement⁵³).

^{51 -} Lettre à A. Vassy, 15 juillet 1942 [Dossier Formigé n° 204]. Minute de lettre d'A. Vassy, 15 septembre 1942 [Correspondance 1940-1946, Administration de la Bibliothèque et du Musée].

^{52 -} Lettre à Λ. Vassy, 14 décembre 1938 [Dossier Formigé n° 189]. Arrêté du Directeur des Beaux-Arts, 11 janvier 1939 [Fouilles/Divers, nouveau pont].

^{53 -} Cf. Nouvel Espérandieu, 2003, n° 61 (Vénus), 83 (Tête d'Helios) – au musée gallo-romain de Saint-Pierre à Vienne. Voir A. Vassy et J. Ruf, « Découverte d'un torse de Vénus en marbre dans le Rhône à Saint-Romain-en-Gal », Rhodania, compte rendu du Congrès de Grenoble, 1939, p. 43-44; sur les conditions de la découverte, voir le récit de Charles Jaillet, Cahiers de notes historiques et archéologiques sur Vienne, 9° cahier, 1938-1943, p. 16-19 [Arch. Société des Amis de Vienne].



Sur la rive viennoise, la construction de la pile est permit la mise au jour de plusieurs pièces remarquables en bronze : une main avec son avant-bras, plusieurs fragments de drapé, et une tête d'homme – il s'agit vraisemblablement de la tête qui était conservée au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne⁵⁴? Mais n'y aurait-il pas eu une autre découverte de tête en bronze sur la rive droite et qui aurait pris clandestinement la destination de Lyon, comme il est suggéré dans une lettre officielle de l'Inspecteur général des Ponts et Chaussées plus tard? Celui-ci était au courant que « des découvertes archéologiques (avaient été) récemment faites dans les fouilles actuellement en cours dans le lit du Rhône » et il avait été alerté sur des disparitions clandestines d'objets d'intérêt archéologique, sur le chantier du pont⁵⁵. Surveiller de telles fraudes, contrôler les ouvriers du chantier n'était pas chose aisée, sans les humilier. Mais combien d'œuvres qui gisaient dans le Rhône ont-elles échappé à la vigilance d'A. Vassy et de J. Ruf?

Les berges et le lit du Rhône n'étaient pas les seuls points sensibles, car dès 1939 les services des Ponts et Chaussées avaient conçu le tracé de la nouvelle avenue qui devait joindre le nouveau pont à Saint-Romain et la RN 86. Et là, le voisinage des vestiges antiques du Palais du Miroir laissait évidemment augurer de nouvelles découvertes : d'où la nécessité de contrôler ces travaux ! Mais les circonstances ne permirent pas la réalisation du projet d'ouverture de cette nouvelle voie, projet pourtant approuvé dès 1942. Les opérations de raccordement ne

^{54 -} Pour la tête en bronze, cf. A. Vassy, « Nos musées », *Pages Viennoises*, 5, 1939, 3, p. 15 et S. Boucher, *Vienne, bronzes antiques. Inventaire des collections publiques françaises*, 17, Paris, 1971, n° 44. (Cette œuvre, entrée au musée en 1939, a été volée en 1983, aujourd'hui disparue). La main : Boucher, o. L, n° 48 ; les fragments de drapé, o.L, n° 53 à 56.

^{55 -} Sur cette découverte et les trouvailles clandestines, cf. la lettre du Secrétariat d'État aux communications, au Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique, Direction générale des Beaux-Arts, Hôtel de Lucerne à Vichy, 26 mai 1941 [Fouilles / Divers, nouveau pont].

furent engagées qu'après-guerre, mettant d'ailleurs en opposition les services de l'État : d'un côté les défenseurs des vestiges mis au jour au voisinage du Palais du Miroir, monument classé, le Ministère de l'Éducation nationale / direction de l'architecture, et à Lyon Pierre Wuilleumier, directeur de la 15e circonscription des Antiquités historiques ; de l'autre côté le Ministère des Travaux publics et des Transports pour lequel il ne pouvait être question d'interrompre les travaux de la route qui étaient en voie d'achèvement, le pont de Vienne étant à peu près terminé. Mais certains vestiges de murs antiques et de sols avaient été déjà délibérément et irrémédiablement détruits par les Ponts et Chaussées, au mépris de la loi du 27 septembre 1941. Au maire de Vienne, L. Hussel, qui ne souhaitait pas trop de retards, J. Ruf donnait, dans une note du 27 février 1948, une manière de conclusion, pleine d'amertume et de résignation, reconnaissant la défaite des défenseurs de la protection archéologique : « Aujourd'hui, cette destruction étant complète, nous ne pouvons que nous incliner devant un acte de vandalisme qui risque d'avoir d'assez graves répercussions sur les nombreux vestiges archéologiques que renferme toute la plaine de Sainte-Colombe et de Saint-Romain »56.

À la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé par ces grands travaux publics, s'ajoutait occasionnellement une autre préoccupation, paysagère celle-ci, que les Amis de Vienne exprimèrent au cours de leur conseil d'administration du 9 octobre 1942. Ils y soulevèrent en effet le problème de la structure du parapet futur du pont en construction, qui ne devait pas gêner la visibilité sur le Rhône⁵⁷.



^{56 -} Correspondances de janvier-avril 1948 [Fouilles / Divers, nouveau Pont].

^{57 -} Cette question fut à nouveau soulevée le 21 février 1944 ; elle devait être soumise au secrétaire général du comité régional du tourisme, à Lyon, M. Negre, architecte, lequel, malgré ses fonctions, ne connaissait pas Vienne! [SAV - Délibérations, 21 février 1944].

2. La démolition de l'ancien hôpital

En plein cœur de la ville, la démolition de l'ancien hôpital commença fin 1938/début de 1939, bien que le conseil d'administration des Amis de Vienne en ait regretté la décision ; on aurait pu l'éviter, pensaient-ils, en conservant la cour intérieure qui aurait été convertie en jardin public et certains bâtiments auraient pu servir à l'aménagement d'un muséc58. Mais dès qu'il fut entrepris, le démantèlement de cet établissement pluriséculaire fut marqué par d'énormes déblaiements, lesquels furent pris en charge par les Ponts et Chaussées en avril 1943. Il fut accompagné aussitôt de recherches archéologiques qui débutèrent sans attendre, au printemps 1939 avec la collecte des blocs architecturaux dégagés. Déjà, le 23 avril 1939, Jules Formigé, dans une lettre à A. Vassy, s'étonnait qu'il n'ait pas été tenu au courant de ces premières fouilles, sinon par le maire L. Hussel lui-même⁵⁹. D'où cette invite à l'adresse de son correspondant négligent : « je voudrais que vous m'envoyiez un petit compte rendu des fouilles de l'hôpital chaque semaine ». A. Vassy s'abstint sans doute de respecter scrupuleusement ces recommandations ; le 13 février 1940 l'architecte en chef récidivait, avec insistance, en rappelant que pour établir son rapport annuel il avait besoin sans délai de notes et d'un plan60. Mais la tournure prise par la guerre eut sans doute pour effet d'annuler tout caractère d'urgence : à preuve, sans doute, l'interruption ou la diminution du rythme de la correspondance pendant environ 18 mois. Les vestiges découverts sur le site de l'ancien hôpital, notamment au pied du portique du Forum (marches d'un grand escalier), devenaient suffisamment importants pour qu'ils soient inscrits au programme de la visite du secrétaire d'État aux Beaux-Arts, Louis Hautecoeur, le 21 janvier 1942. Et une fois encore, le 15 juillet 1942 Jules Formigé renouvelait ses regrets de ne pas être tenu au courant du bilan des divers travaux, alors qu'A. Vassy avait rassemblé déjà de nombreux fragments architecturaux sur le site et dans une salle du rez-de-chaussée d'un bâtiment préservé de l'ancien hôpital⁶¹.

Les démolitions s'étant poursuivies pendant ces mois de silence, l'architecte en chef confirmait, en avril 1943, que les Ponts et Chaussées allaient procéder à l'enlèvement des décombres 62. En mai 1944 les crédits de 1943 (50.000 F) n'ayant pu être dépensés, en supposant que s'ajouterait en 1944 le même crédit, on pouvait envisager de remettre en place sur les arcades antiques les blocs d'entablement qui avaient été retrouvés (ceux-ci avaient dû être réemployés dans les bâtiments de l'hôpital et avaient été isolés au cours des dégagements). Ces mêmes

^{58 -} SAV - Délibérations, conseil du 30 janvier 1939.

^{59 -} Dossier J. Formigé, n° 193.

^{60 -} Lettres du 29 mai 1939 et 13 février 1940 [Dossier J. Formigé, n° 194 et n° 200].

^{61 -} Dossier Formigé n° 204. Et Registre des délibérations du Comité de la Bibliothèque de la Ville de Vienne (Bibliothèque municipale de Vienne, département des manuscrits, en cours de classement), 18 septembre 1941, p. 23.

^{62 -} Lettre de Formigé à Vassy, avril 1943 [Dossier Formigé n° 205]. En septembre 1943 Louis Mortamet, architecte des Monuments historiques réclame à A. Vassy la facture qu'attend Formigé [Dossier Vassy].

arcades avaient d'ailleurs fait l'objet d'une intervention avant le déclenchement de la guerre ; mais J. Formigé avait été peu satisfait des travaux réalisés alors par l'entreprise Lagnier 63 : « je ne suis pas content de ce qu'il a abîmé aux arcades ».

Début janvier 1945, la neige et des températures descendant jusqu'à – 15° compliquaient les opérations de fouilles pour lesquelles J. Ruf souhaitait un nouveau crédit de 100.000 l⁶⁴. Mais deux mois plus tard, il n'avait pas encore expédié le rapport de 1944, pourtant nécessaire pour solliciter ce crédit; ce fut chose faite le 22 mars ⁶⁵. Au point de vue du bilan archéologique, à la fin de la guerre, les résultats les plus tangibles concernaient la mise en valeur du mur antique en grand appareil, jusque là masqué par les bâtisses séculaires de l'hôpital; l'hypothèse ressurgissait alors du grand escalier que les archéologues du XIX° siècle avaient déjà imaginé. Des recherches étaient menées à la base et en avant de ce mur. En avril 1944, à l'assemblée générale des Amis de Vienne, il y fut suggéré de démolir un mur d'enceinte de l'ancien hôpital, ce qui donnerait un recul suffisant pour apercevoir « le mur colossal et majestueux de l'escalier antique qui règne dans la cour du théâtre et parmi les ruines de l'hôpital démoli »⁶⁶.

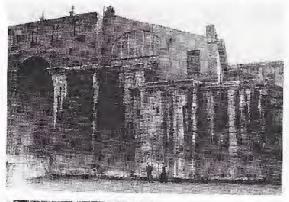










Fig. 23-27 - Plusieurs vues de l'ancien hôpital au début des opérations de démolition, accompagnées des premières recherches archéologiques [photographies, Musées de Vienne]

^{63 -} Lettres de Formigé à Vassy, 11 mai 1944 [Dossier Formigé, n° 217] et 20 juin 1939 [Dossier Formigé, n° 196].

^{64 -} Lettre de J. Ruf à J. Formigé, 28 janvier 1945 [Dossier Formigé, nº 232].

^{65 -} Lettre de J. Formigé à J. Ruf, 20 mars 1945 ; réponse de J. Ruf, 22 mars 1945 [Dossier Formigé, n° 234, 235]. A la fin de l'année, P. Wuilleumier directeur de la circonscription archéologique de Lyon, tout en étant l'objet de discrètes critiques de la part de J. Formigé, proposait 200.000 F de crédit, - lettre de J. Formigé à Ruf, 14 novembre 1945 [Dossier Formigé, n° 246].

^{66 -} SAV - Délibérations, 27 avril 1944.

3. D'autres sites viennois

La surveillance de J. Formigé, A. Vassy et J. Ruf s'appliqua pendant la même période à d'autres sites viennois. Par exemple, les murs de soutenement de la Gère, qui étaient inscrits sur la liste supplémentaire des Monuments historiques depuis le 26 mars 1927 ; de 1943 à 1946 ils firent l'objet d'un suivi rendu nécessaire par la dégradation des structures maçonnées, et l'écroulement de pierres des assises dans le lit de la rivière ; l'entrepreneur Lagnier se proposait d'y intervenir pour leur consolidation. En juillet 1943 des photos, le relevé du cadastre et la liste des propriétaires furent pour cela adressés à J. Formigé par son délégué à Vienne, l'architecte en chef des Monuments historiques pour le Rhône, Louis Mortamet⁶⁷. Un litige concernant la propriété de ces murs, attribuée à la famille de Louis et Pierre Vivien, déclencha des échanges administratifs entre les différents niveaux de l'administration des Beaux-Arts, le président de la délégation spéciale, les propriétaires présumés et les établissements Vaganay établis de part et d'autre de la rivière. Ce n'est qu'en juillet-août 1946 qu'un arrangement intervint, supprimant les obstacles. Mais une crue brusque de la Gère, le 6 septembre 1946, compromit à nouveau la stabilité de l'ensemble, qui n'était toujours pas classé⁶⁸. Dans le même quartier, au printemps de 1943, les Monuments historiques, à l'instigation de J. Formigé, procédèrent à une consolidation du pont médiéval de Saint-Martin, en reprenant les joints du petit appareil, en grattant les claveaux de l'arche, en abaissant les parapets et en supprimant des adjonctions qui alourdissaient l'ouvrage 69.

4. Le versant sud de la colline de Pipet

En vue d'assurer l'entretien et la sauvegarde des murs romains de soutènement, sur la colline de Pipet, J. Formigé avait pris en 1934-1935 l'initiative de procéder au rejointoiement des parties hautes des murs sans toucher à leur partie basse. Or en plein hiver, le lundi 20 janvier 1941, à 3 h puis 11 h du matin, les services techniques de la Ville, alors sous la direction de Joseph Domeyne, furent confrontés à un éboulement de grande ampleur sur le versant sud de la colline. Les murailles, en partie antiques, qui étaient inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, venaient d'être emportées sans doute en raison de l'absence d'un réseau d'écoulement des eaux usées dans la propriété de la communauté des Pères de La Salette. L'éboulement s'était développé sur un front de 50 m de long, une hauteur de 20 m, entraînant jusqu'à 5 m de profondeur de terres. Par chance, il n'y eut pas à déplorer d'accidents corporels. Mais d'importants dégâts furent causés à la propriété Ferréol ; poulaillers, clapiers, pieds

^{67 -} Dossier Formigé, nº 207.

^{68 -} L'historique du dossier litigieux est résumé dans un document collationné pour le travail collectif de l'Atlas Topographie des villes de Gaule méridionale, à partir des archives de la Bibliothèque du Patrimoine, MCC, 1137 [Musées de Vienne].

^{69 -} Articles du *Nouvelliste* de Lyon, datés du 2 et 3 avril 1943 et cités par C. Jaillet, o.l., p. 104-109, qui n'est pas satisfait du résultat.

de vignes, arbres fruitiers furent ensevelis, la maison d'habitation n'ayant pas été touchée mais la menace de nouveaux éboulements en rendait l'utilisation risquée70. L'accident déclencha un contentieux qui donna lieu à une cascade de rapports ou correspondances, portant les conclusions des expertises : rapport de l'entrepreneur A. Lagnier à B. Jacquier (20 janvier), rapport de A. Vassy (29 janvier), rapport de l'avocat R. Datry au sous-préfet (26 janvier), rapports de J. Formigé au ministère de l'Éducation nationale (29 janvier, 30 juin 1943), lettre d'André Jallès, avoué de l'État (27 novembre 1943). En tout cas plus de 18 mois après l'effondrement « rien n'a été résolu définitivement ». L'architecte des Monuments historiques, L. Mortamet, sans doute las de cette lenteur, se mit même à envisager une solution positive et à rêver l'acquisition de la propriété des Pères de La Salette qui couraient le risque d'être assujettis à une telle indemnité qu'ils seraient amenés à aliéner leurs biens 71. Le ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale, Louis Hautecœur, lui-même, intervint en demandant à A. Vassy de prêter son concours aux opérations d'expertise et aux actions des architectes des Monuments historiques qui, avec le concours de Me Jallès, défendaient les intérêts de l'Etat. Les Pères, dont Formigé dénonçait la mauvaise foi, avaient même été jusqu'à écrire au maréchal Pétain une « lettre mensongère » et à assigner le préfet. J. Formigé ne voyait plus qu'une solution : exproprier la citadelle de Pipet. Au début de 1945, un crédit fut finalement débloqué pour consolider la plateforme de Pipet 72.



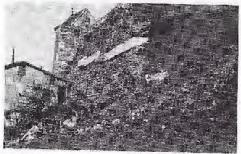


Fig. 28-29 - Un éboulement spectaculaire sur la "citadelle" de Pipet le 20 janvier 1941 [photographies, Musées de Vienne]

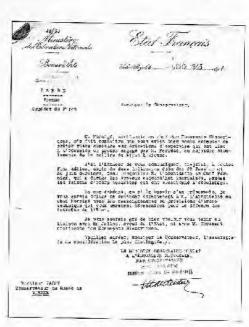


Fig. 30 - Lettre du Ministère de l'Éducation Nationale / Beaux-Arts (8 décembre 1943) relative au contentieux concernant l'éboulement de Pipet [Musées de Vienne]

^{70 -} Dossier Pipet 1941-1951 [Fouilles / Divers]. Il contient entre autres le télégramme qu'A. Vassy adressa à J. Formigé le 20 janvier 1941 : « gros éboulement sur Pipet, côté sud. Venir d'urgence. Rapport suit ».

^{71 -} Leure de L. Mortamet à A. Vassy, 22 septembre 1943 [Dossier Vassy].

^{72 -} Lettre de J. Formigé à J. Ruf, 27 avril 1945 [Dossier Formigé, n° 237].

5. Les travaux de construction de tranchées pour la défense passive

J. Ruf faisait partie de la défense passive ; il lui fut donc naturel, au printemps 1944, d'accompagner les travaux de creusement des abris d'observations archéologiques, assorties de relevés des vestiges, relevés qui ont été assurés par le service municipal de voirie, en particulier sur deux sites urbains : place Saint-Pierre, où fut repéré, sous une zone funéraire, un tronçon de voie romaine et place des Allobroges. Quant au grand aqueduc de la place Jouvenet c'est dès 1940 qu'il fut déblayé sur environ 140 m de longueur, pour y aménager un abri ; on y constata notamment l'empreinte des planches antiques ayant servi au cintre de la voûte et la présence d'un puits avec galerie de mines à galène postérieure. On y mit en place des bancs ainsi que des murs anti-souffles⁷³.

Sur un plan plus général, le développement de la ville pour laquelle la délégation spéciale avait sorti plusieurs projets aurait nécessité aux yeux des administrateurs de la Société des Amis de Vienne un encadrement, « un plan conçu avec méthode, s'inspirant des traditions locales, respectant tout ce qui mérite d'être conservé et mettant en valeur tout ce qui en vaut la peine. Il importe qu'une société comme la nôtre ait toujours voix au chapitre » ⁷⁴. Cette revendication était une réaction aux projets « grandioses » (on dirait aujourd'hui délirants) des Ponts et Chaussées qui parlaient de percer un tunnel sous la rue Marchande pour relier le nouveau pont en voie d'achèvement et la route de Grenoble (chemin des Aqueducs)!





Fig. 31, 32 - Brassard pour responsable du service de défense passive et panneau signalant un abri et son chef d'ilot [collection privée]

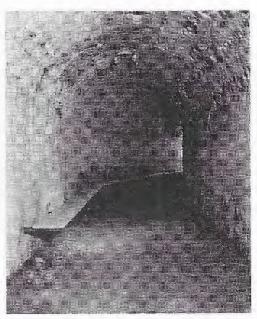


Fig. 33 - Le canal de l'aqueduc de la place Jouvenet a été déblayé et sert d'abri pour la défense passive [photographic, Musées de Vienne]

^{73 -} Rapports de fouilles, 1944; J. Ruf et J. Place, « Dégagement d'une partie d'un grand aqueduc à Vienne (Isère) », Rhodania, Compte-rendu du XXII congrès, Avignon, 1946, p. 84-86. Cet aqueduc a été classé Monument historique le 19 avril 1946; J. Ruf, « Fouilles place St-Pierre et place des Allobroges, à l'occasion des travaux pour la défense passive en 1944 », Rhodania, Compte-rendu du XXII congrès, Avignon, 1946, p. 82-84. 74 - SAV - Délibérations. 21 février 1944.

6. Les difficultés budgétaires

Toutes les opérations de sauvegarde dans les musées ou à la cathédrale, ainsi que les interventions archéologiques avaient un coût et cela n'allait pas de soi, en ces temps de restrictions, pour engager ou faire inscrire des crédits destinés à ces actions. Dès les premiers mois de la guerre, les problèmes financiers taraudaient évidemment l'archéologue, le conservateur des musées et l'architecte : il fallait épuiser les crédits qui avaient été mis à leur disposition pour 1939, en particulier pour les premières fouilles du vieil hôpital, en cours de démantèlement⁷⁵. Dans la première moitié de l'année 1941, lors de l'aménagement du nouveau musée dans le cloître de Saint-André-le-Bas les crédits n'avaient pas été encore ouverts ; et pour Saint-Pierre A. Vassy avait sollicité un crédit, car le transfert des collections lapidaires médiévales et des collections épigraphiques dans le nouveau musée d'art chrétien laissait l'opportunité de nouveaux aménagements. La même désorganisation budgétaire affectait aussi le poste de l'entretien et de la restauration des monuments historiques : on ne pouvait se cacher que « l'avenir des Monuments historiques est assez sombre car le budget a subi des réductions massives »76. Et pendant toute la guerre, jusqu'aux dernières semaines, il fallut jongler avec les crédits libérés ou réduits et toutes sortes de contraintes. Aux problèmes récurrents d'entretien et de consolidation (remise en état des toitures, restauration des tourelles de Saint-Maurice, consolidation des murs romains de Pipet) vinrent s'ajouter, à la fin de l'année 1944/1945 la réparation des dégâts de la guerre, en particulier ceux qui avaient affecté les édifices religieux, et notamment leurs vitraux et leurs portes (à la cathédrale, l'église Saint-André-le-Bas, l'église Saint-Pierre).

Quant aux musées il fallait penser à leur réouverture au public ; en avril 1945, J. Ruf fit donc état des besoins, au titre des « dégâts de guerre » pour la remise en place des inscriptions dans les galeries du cloître, pour la remise en état des musées lapidaire et d'archéologie (réinstallation des mosaïques, des sculptures et des collections, enlèvement des protections et sacs de sables, déballage des caisses), sans oublier pour la cathédrale l'enlèvement de la « charpente » et des sacs de sable protégeant le tombeau des archevêques. Les devis finalement présentés en août 1945 à Formigé, pour ces opérations, montrent que les estimations de Ruf en avril étaient bien en-dessous de la réalité ; mais les travaux finalement commencèrent à la demande du maire Lucien Hussel et suite aux instructions de Formigé, avant même la passation des marchés⁷⁷. En mars 1945 la relance des travaux de déblaiement à l'ancien hôpital, les travaux de consolidation de la colline de Pipet ou la réfection de la voûte au 3° déambulatoire du théâtre romain pouvaient être engagés grâce à l'ouverture de crédits annoncés par J. Formigé et L. Mortamet, et fondés sur des devis vieux de 3 ans ⁷⁸!

^{75 -} Lettre du 4 novembre 1939 [Dossier Formigé, n° 199].

^{76 -} Lettre de J. Formigé à A. Vassy, 4 novembre 1939 [Dossier Formigé, nº 199].

^{77 -} Lettres de J. Ruf à J. Formigé, 13 avril et 3 août 1945 [Dossier Formigé, n° 236, 240].

^{78 -} Lettre de Louis Mortamet à J. Ruf, 12 mars 1945 [Dossier Mortamet, Musées de Vienne].

IV - La mémoire historique et le patrimoine écrit (archives)

1. Deux statues otages de la guerre

Au printemps 1942 le conseil d'administration des Amis de Vienne était saisi par la municipalité de l'affaire des statues en bronze qui, à la demande de l'occupant, devaient être envoyées à la fonte, pour satisfaire les besoins de l'industrie militaire nazie⁷⁹. Deux étaient concernées, qui perpétuaient dans le bronze l'hommage que les Viennois avaient rendu à deux de leurs compatriotes, deux hommes de lettres dont la gloire avait dépassé les frontières locales : celle du poète André Rivoire, inaugurée quelques années plus tôt (1932), œuvre de Jean Boucher qui, dans sa carrière, avait exécuté un grand nombre de sculptures monumentales ; et surtout celle de l'auteur dramatique et académicien François Ponsard, œuvre du sculpteur Adolphe Geoffroy de Chaume érigée dans la cour d'honneur de l'hôtel de Ville et dont l'inauguration le 15 mai 1870 avait donné lieu à des cérémonies officielles et fêtes d'un faste exceptionnel⁸⁰. L'opinion publique s'était fait discrètement l'écho des discussions soule-

vées par cette décision inattendue. Le socle de la statue de Ponsard pouvait-il être réutilisé et recevoir le marbre de l'Espoir Vaincu de Joseph Bernard? Les Amis de Vienne avancèrent l'idée d'une autre solution : les deux œuvres abandonnées aux exigences allemandes, relayées par l'État français, scraient remplacées par une commande qu'on adresserait au sculpteur viennois Claude Grange - lequel était certes connu pour son monument aux morts de la guerre de 14-18 mais qui avait aussi déjà réalisé en 1914 la médaille commémorative du centenaire de la naissance du dramaturge Ponsard et qui avait connu personnellement le poète Rivoire. Ce fut dans les deux cas cette solution qui prévalut, mais après la fin de la guerre.



Fig. 34 - Depuis mai 1870 la statue de F. Ponsard était l'ornement de la cour devant l'hôtel de Ville [photographie, Musées de Vienne]

^{79 -} Cette décision a été prise en raison de la loi du 11 octobre 1941 par laquelle le gouvernement de Vichy édictait : « Il sera procédé à l'enlèvement des statues et monuments en alliage cuivreux sis dans les lieux publics et dans les locaux administratifs qui ne présentent pas un intérêt artistique ou historique ».

^{80 -} Le nom de ce sculpteur est peu connu aujourd'hui ; mais il faut rappeler qu'il fut associé, entre autres, à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris sous la responsabilité de Viollet-le-Duc. La destruction de ces statues monumentales en 1942 dépossédait ainsi Vienne des rares monuments qu'elle avait jadis élevés pour commémorer les Viennois célèbres.

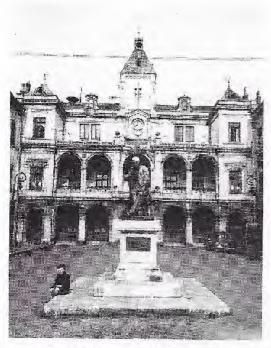


Fig. 35 - La statue de F. Ponsard, devant l'hôtel de ville [photographie, Musées de Vienne]

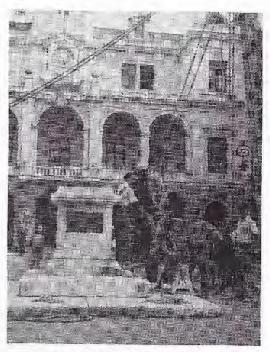


Fig. 36 - Le déhoulonnage de la statue de Ponsard, le 25 juin 1942 à 10 h 25 [photographie, collection privée]

L'opération de déboulonnage de la statue de F. Ponsard, le 25 juin 1942, ne laissa pas indifférent un photographe local qui en a immortalisé l'événement, tandis que le *Journal de Vienne*, quelques jours avant l'opération, publiait un poème, signé Jean Valère, sous le titre « Adieu Ponsard »⁸¹.

2. Les noms de rues

L'attachement des Amis de Vienne à la sauvegarde de la mémoire historique locale – mémoire physique et immatérielle – s'exprimait aussi, depuis les origines de l'association, dans leurs préférences pour les dénominations de rues et places qui privilégiaient les noms qui avaient un rapport avec l'histoire ou le folklore viennois. On le vit bien, avant le déclenchement de la guerre, lorsqu'ils s'étaient opposés à ce sujet au maire Lucien Hussel – celui-ci, en raison de ses affinités politiques, avait un faible pour les noms de personnalités de gauche aux dépens des noms consacrés par l'usage ou l'histoire du lieu : ainsi pour la place de l'Affuterie qui avait été rebaptisée en place Roger-Salengro (1937). Le cours Romestang aussi devait retrouver son nom séculaire, éclipsé depuis le 20 septembre 1918 par celui du Président Wilson.

Et pour mieux marquer leur détermination, les Amis de Vienne avaient même adressé, fin 1940, un vœu au ministre, secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, Georges Rippert ; ils se présentaient en promoteurs de l'histoire locale persuadés « que par l'amour et l'étude de la région s'aimera et se comprendra mieux la grande Patrie » — un tel credo se trouvait sans nul doute en phase avec l'idéologie et la propagande du régime de Vichy! — Une application immédiate

^{81 -} Journal de Vienne, 20 juin 1942.

de ce principe était, selon eux, de faire des sociétés d'études locales les gardiennes des valeurs locales, historiques et spirituelles. A elles de donner leur avis pour les changements de noms des voies publiques, afin de ne pas céder à la tentation d'un engouement passager ou motivé par des inspirations politiques. Par la presse (Le Nouvelliste de Lyon, Le Moniteur viennois), les responsables de la Société cherchaient à convaincre l'opinion, sans langue de bois : « donner aux rues de Vienne des appellations en accord avec l'ordre nouveau » ; ces réformes « assainiraient nos rues en les libérant de leurs indésirables patronymes »82. Des propositions de nouvelles dénominations furent avancées, qui tenaient compte de l'implication de personnalités dans l'histoire locale; ainsi furent suggérés les noms de Frédéric Mistral⁸³, des évêques de Vienne saint Avit et saint Mamert, le pape Calixte II, l'homme de lettres Pierre de Boissat, le créateur de Guignol Laurent Mourguet, le conservateur des musées et archéologue Ernest Bizot, alors que devaient disparaître des noms d'hommes politiques ou liés à la franc-maçonnerie tels que Aristide Briand, Albert Thomas, Roger Salengro, Wilson, et même le dernier grand Maître de l'ordre du Temple, Jacques de Molay. Ces revendications furent immédiatement bien accueillies par J. Jallès, tout nouveau président de la délégation spéciale qui remplaçait le conseil municipal suspendu. Elles furent suivies d'application, sans retard, au début de 1941 : supprimées les dénominations rue

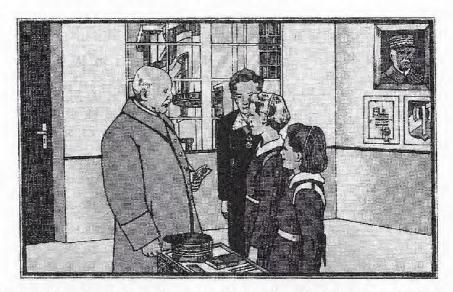


Fig. 37 - Livret de coloriages de propagande pour les enfants [collection Amis de Vienne]

^{82 -} Articles du *Moniteur viennois* (21 septembre 1940) et du *Nouvelliste* (25 septembre 1940) cités par C. Jaillet, *Cahiers...*, 9, p. 64; à noter que le *Journal officiel* venait tout juste, à cette date, de publier le décret suspendant le conseil municipal de Vienne et son maire L. Hussel.

^{83 -} L'attribution d'un nom de rue commémorant E Mistral était légitimé par le mariage du poète provençal avec la fille de Maurice Rivière, félibre dauphinois qui vécut une trentaine d'années rue du Port de l'Ecu à Vienne – cf. Charles Jaillet, « Maurice Rivière, félibre dauphinois (1809-1911) ou Le souvenir de Frédéric Mistral à Vienne », BSAV, 52-53, 1956-1957, p. 23-55 (article écrit par l'auteur en février-mars-juin 1946). Sur l'instrumentalisation et la récupération du mouvement félibre et du nom de Frédéric Mistral par l'idéologie pétainiste de l'ordre nouveau, fondée entre autres sur l'exaltation du régionalisme, sur l'exaltation des choses de la terre et des rites de la vie domestique, voir Christian Faure, Le projet culturel de Vichy, Lyon, PUL - Paris, éditions du CNRS, 1989, p. 66-70, 272. C'est encore Frédéric Mistral qui fut le thème d'une conférence donnée à Vienne, le 14 février 1943 par Charles Maurras, invité par le curé de l'église Saint-Martin, l'abbé Olagnon.

Aristide-Briand (= rue Marchande, rue de l'Éperon), rue de la Convention (= route de Chasse), rue Camille-Pelletan (= rue Édouard-Branly), rue Robespierre (= rue Clémenceau) et rue Marcel-Sembat (= rue Ampère) ; quant au quai Jean-Jaurès il abandonnait son nom au profit de "quai Frédéric-Mistral" ! 84

3. Les archives hospitalières et municipales

Dans le champ patrimonial, au-delà de l'archéologie et de l'histoire, rien ne semblait échapper à la vigilance ou au contrôle du conservateur des musées de Vienne, A. Vassy, qualifié même parfois de « conservateur en chef des muséesbibliothèque »85. Par exemple, en mai 1942, un courrier adressé par le préfet de l'Isère au maire de Vienne nous apprend qu'A. Vassy a solutionné la question de l'entreposage des archives hospitalières de Vienne, provenant de l'Hôtel-Dieu⁸⁶. Celles-ci, suite à l'ouverture du nouvel hôpital, se trouvaient alors dans des conditions critiques, après leur transfert dans les sous-sols du musée-bibliothèque de la place de Miremont, où elles n'étaient pas à l'abri de l'humidité ou des dégâts des eaux ; et pourtant Vassy avait prit soin de les placer en ordre dans la cave du musée « de manière à être traversées par un courant d'air pour éviter la détérioration »87. A. Vassy prit donc l'initiative d'une mesure conservatoire en les transférant à nouveau dans des bâtiments de l'ancien hôpital, qui avaient été alors épargnés par la démolition. Cette mesure, jugée très satisfaisante, venait compléter le travail réalisé par l'ancien secrétaire général de la mairie, M. Allegre, qui avait effectué le regroupement et le classement des archives municipales, jusquelà assez négligées88. Le 30 avril 1942 une inspection conduite par le service des archives départementales de l'Isère avait conclu en recommandant de réaliser un inventaire de ces collections.

^{84 -} SAV — Délibérations, 24 octobre 1940, 13 janvier 1941 ; Journal de Vienne, 19 avril 1941. Ces préférences locales n'empêchent pas une exception à la règle et que soit proposé pour rebaptiser le cours Brillier le nom du maréchal Pérain, déjà donné à la place de la Gare — il est vrai, Pétain avait procédé à l'inauguration du Monument aux Morts voisin, le 9 septembre 1923. Rappelons que c'est au début de janvier 1941 que la famille Jacquet/Jaillet remit à la délégation spéciale la clé qui avait servi au maréchal Pétain à visser la fusée de l'obus contenant le nom des 741 Viennois tombés en 1914-1918 [lettre de Charles Jaillet à J. Jallès, 4 janvier 1941 dans Cahiers de notes historiques, n° 9, p. 73]. Les prises de position de la société érudite locale rejoignent ainsi les principes régionalistes, fondateurs de la Révolution Nationale : « La Société des Amis de Vienne, forte d'une expérience de trente six années, se réjouit de voir inscrit dans les programmes scolaires l'étude de l'histoire locale » prélude à une plus grande compréhension de la grande patrie.

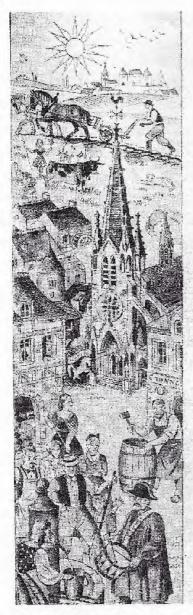
^{85 -} Le rôle d'A. Vassy est bien mis en évidence dans le Registre des délibérations du Comité de la Bibliothèque de la Ville de Vienne ; la place d'H. Léty, bibliothécaire, y paraît plus effacée.

^{86 -} Lettre du préfet de l'Isère au maire de Vienne, 6 mai 1942 [Fouilles/Divers]. Déjà en 1938, l'archiviste de l'Isère, Gaston le Tonnelier, souhaitait faire l'inventaire de ces archives après leur déménagement de l'ancien hôpital dans les caves du musée de la place de Miremont.

^{87 -} Délibérations du Comité de la Bibliothèque..., réunion du 31 janvier 1941, p. 20-21.

^{88 -} Cet aveu suffit à considérer comme non légitime et excessif un souhait des Amis de Vienne qui revendiquaient de conserver à Vienne les archives notariales, les archives de l'ancienne cour des aides, et toutes les archives des anciens établissements ecclésiastiques, lesquelles étaient déposées à Grenoble, ce qui rendait, paraît-il, leur étude par les Viennois « à leur moment de loisir » peu commode! [SAV - Délibérations, 24 octobre 1940].

A. Vassy avait aussi toujours un œil sur la bibliothèque municipale. En juillet 1942 il en dénonçait dans une note au maire le peu de jours d'ouverture : il arrivait à une moyenne de 135 jours par an en décortiquant tout le système des modalités de fermeture. L'année 1943 fut marquée par la mise au point d'un nouveau règlement pour la bibliothèque et la fixation d'horaires, adaptés au public, et tenant compte, l'hiver, de la pénurie de combustible pour le chauffage.



ODE ALA FRANCE

TO

Nous t'aimons, France, pour le sort
Que tu fais à ceux que voit naître
Gel ou bien tel village accort
Qu'au matin un garde champêire
Éveille au bruit de son tambour;
Nous t'aimons pour les marguerites
Qu'on voit fleurir près d'un labour.
Portant nos fortunes écrites;
Nous t'aimons pour le carillon
Qu'égrène la très vieille église;
Le soir, pour le chant du grillon,
Le matin, pour ces toits qu'irise
Un furtif rayon de soleil.

Fig. 38 - Ode à la France : un exemple de propagande officielle mettant en avant le folklore, la tradition et les paysages de la France éternelle [collection privée]

^{89 -} Voir les *Délibérations du Comité de la Bibliothèque...*, 22 novembre, 18 décembre 1941 ; 20 et 24 juillet 1943 ; 25 septembre 1943 (adoption du nouveau règlement), réunion au cours de laquelle le nouveau président de la délégation spéciale M. Mattei proposa de créer à titre expérimental un fonds documentaire sur l'industrie locale (en particulier la draperie). Quelques mois plus tard, le 2 décembre 1944 L. Hussel proposait, en écho, au comité de la Bibliothèque, de développer la « documentation historique locale, particulièrement sur le mouvement social et ouvrier à Vienne au XIX^e siècle ».

^{90 -} Minute de lettre d'A. Vassy au maire, 25 juillet 1942 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

En toile de fond : les difficultés de la vie quotidienne

Toute cette activité prolifique, réalisée dans l'orbite de J. Formigé et du conservateur des musées de Vienne depuis 1938, nous a un peu fait oublier que tout cela se passait dans des années sombres et que la guerre et ses privations constituaient la toile de fond de la vie quotidienne et affectaient peu ou prou les conditions de travail de ces archéologues, professeurs et conservateurs, mécène, tous hommes de terrain qui n'ont pas failli à leurs missions et leurs responsabilités. La moisson fut féconde et trouva naturellement ses prolongements après la fin des hostilités.

Pourtant au fil de leurs correspondances font parfois surface, de façon furtive, des allusions aux conditions particulières de ces années noires.

- Le 28 août 1939. C'est le jour où les Allemands multiplièrent les provocations en Pologne et où Hitler revendiqua le port de Dantzig; les Anglais proposaient une alliance anglo-allemande Dans une lettre à A. Vassy, Maurice Burrus, député radical du Haut-Rhin, nota: « Je reviens d'une tournée le long du Rhin. Nous attendons tous avec patience la guerre ou le dégonflage de Hitler (sic). Malgré le risque énorme couru par nos populations, nous sommes tous d'avis de ne pas céder, car il faudrait dans six mois recommencer la même épreuve »91.
- Le 16 octobre 1939. Un mois et demi s'était écoulé depuis l'invasion de la Pologne; les Allemands refoulaient les Français de Sarre et de Moselle M. Burrus s'adressa à A. Vassy: « Nous sommes très tranquilles en Alsace, mais nous attendons (sic) à une offensive allemande signalée par les journaux et la TSF. J'espère vivre encore après ».
- En 1941. A quelques jours de l'hiver, il n'y avait plus de charbon : le bibliothécaire est obligé de fermer la bibliothèque municipale⁹².
- En septembre 1943. Jules Formigé se trouvait, en Île-de-France, dans sa résidence de Montfermeil. Le secteur avait été atteint par les bombardements alliés sur la région parisienne. Il écrivit le 17 septembre 1943 : « Malgré les bombardements répétés, je ne suis pas encore aplati. Et pourtant huit bombes sont tombées près de notre maison de Montfermeil, l'une à 200 mètres. Nos "amis" exagèrent »⁹⁸.
- Au cours de l'automne 1943 : « Excusez ma mauvaise écriture : nous n'avons pas de feu » avouait Charles Picard à A. Vassy 94.

^{91 -} Dossier Mosaïque de Sainte-Colombe, 1939 [Fouilles/Divers]. Sur le mécénat de M. Burrus à Vienne voir dans le prochaîn bulletin (fin de l'article).

^{92 -} Minute de lettre de A. Vassy au maire, 10 décembre 1941 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

^{93 -} Dossier Formigé n° 208.

^{94 -} Lettre de Ch. Picard à Vassy, 3 ou 30 novembre 1943 [Correspondance 1940-1946. Administration de la Bibliothèque et du Musée].

- Encore dans l'été 1944. Sévissaient à Paris famines et alertes aériennes « Quand nous reverrons-nous ? Ici c'est la vraie famine avec des alertes continuelles jusqu'à 9 en une journée. La vie est très pénible mais on tient quand même »⁹⁵.
- Fin 1944. Il y cut en septembre le retour de Lucien Hussel à la mairie, après la libération de Vienne. J. Formigé souhaitait le rencontrer au cours de son passage à Vienne, le dimanche 10 décembre 1944, pour constater « les dégâts de la guerre et les fouilles »⁹⁶. L'hiver 1944-1945 fut rude, et encore plus pour A. Vassy, dont l'état de santé se dégradait, et qui était accompagné fidèlement par J. Ruf. « Le manque de ravitaillement est assez grave pour lui, mais j'ai pu lui procurer de la viande depuis plusieurs semaines régulièrement. Egalement un peu de charbon et du bois pour son chauffage, mais la situation par suite du mauvais temps est catastrophique, et malheureusement générale en France »⁹⁷.

À suivre, dans le prochain bulletin :

Le rôle du réseau de J. Formigé dans l'histoire du patrimoine viennois. La vie culturelle à Vienne sous l'Occupation...

CARTE 1º Les compons des catégories A, B, C s'appliquent au chauffage. Les fauilles qui ne disposent pas du gaz on de l'électricité reçoivent en sus 8 coupons marquée D pour l'acquisition de charbon destiné à la cuisine. 2º L'ordre de numérotage des coupons indique celui de leur utilisation. Un arrèté préfectoral fixera les dates auxquelles chacun des coupons pent être utilisé, en même temps que la quantité de charbon à laquelle il correspond. 3º Toute cession à titre onéreux ougratuit de coupons entraîne le retrait de la carte. DE CHARBON POUR LES BESOINS DOMESTIQUES Titulaire : Adresse : 3 l'Adresse : 3 l'Adresse

Fig. 39 - Carte de rationnement pour le charbon [Collection privée]

^{95 -} Lettres de J. Formigé à A. Vassy et à J. Ruf, le 30 novembre 1944 [Dossier Formigé, n° 218, 229]. Lettre

de J. Formigé à J. Ruf, s.d. (après le 9 juiller 1944) [Dossier Formigé, n° 228].

^{96 -} Lettres de J. Formigé à A. Vassy et à J. Ruf, le 30 novembre 1944 [Dossier Formigé, n° 218, 229].

^{97 -} Lettre de J. Ruf à J. Formigé, 28 janvier 1945 [Dossier Formigé, nº 232].

CONSIGNE

en cas d'ALERTE DE NUIT

Avant tout, ne pas oublier d'être porteur de son masque et le tenir prêt à être mis, s'il y a lieu, pendant toute la durée de l'alerte.

1° ALERTE SIMPLE

A) PERSONNEL DE SURVEILLANCE ET DE GUET

Devra être muni de lampes de poche en bon état et de sifflets. Sonnet une série de coups de la grosse cloche. Surveiller les bruits d'avions, de D. C. A. on les éclatements. Fermer les compteurs eau et gaz.

NE PAS FERMER L'ELECTRICITE.

Allumer l'éclairage de secours dans les corridors et dans les abris.

B) INFIRMIERS

S'habiller rapidement. Les équipes de brancardiers devront se porter aux brancards. Les infirmiers de salle s'assureront du lever et de l'habillage des blessés pouvant marcher. Vérifieront et allumeront au besoin les éclairages de secours lampes et bougies.

C) LES INFIRMIÈRES

Devront se lever et s'habiller, se porter dans les services de blessés pour surveiller ceux-ci et faire appliquer les consignes.

D) LES BLESSÉS POUVANT MARCHER Se lever, s'habiller et attendre les instructions.

E) LES BLESSÉS IMMOBILISÉS Attendront le brancardage éventuel.

2° DANGER de BOMBARDEMENT

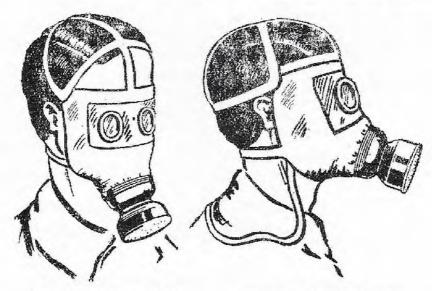


Figure 3. -- Masque mal mis-

Figure 4. - Masque blen mis.

Fig. 40, 41 - Consignes en cas d'alerte ou de bombardement [Collection Amis de Vienne]

Les prochains rendez-vous

Conférences 2009-2010 : Artisanats et savoir-faire

- 16 décembre 2009 : L'artisanat de la tabletterie. L'os, matière première à Vienne au temps des Romains, par Jean-Claude Béal.
- 20 janvier 2010 : La mise en place des sols de mosaïque, choix des thèmes, techniques de construction du canevas, réalisation du tessellatum, par Évelyne Chantriaux.
- 10 février 2010 : L'aménagement des réseaux d'adduction d'eau à Vienne au temps des Romains, par Laurence Brissaud.
- 17 mars 2010 : Métallurgie et mines en Dauphiné au Moyen Âge, par Marie-Christine Bailly-Maître.
- 28 avril 2010 : Habiter au Moyen Âge et à la Renaissance, par Yves Esquieu.

Voyage de la Bavière à la Saxe

■ Du 6 au 12 septembre 2010

- Jour 1 : Destination l'Allemagne. Départ de Vienne en car, déjeuner en route, puis arrivée à Würzburg. Installation à l'hôtel au centre-ville, cocktail de bienvenue, dîner et nuit.
- Jour 2 : Würzburg-Bamberg. Petit déjeuner à l'hôtel, puis visite guidée de Würzburg et du château « Würzburg Residenz », inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Après le déjeuner, départ pour Bamberg, visite guidée de la vieille ville, inscrite également au patrimoine mondial de l'humanité. Dîner et nuit.
- Jour 3 : Route en direction de Vierzehnheiligen, visite de la basilique, continuation pour Cobourg, déjeuner. L'après-midi départ pour Dresde, visite guidée de la ville avec découverte du front de l'Elbe, la cathédrale du XVIII^e siècle, la terrasse de Bruhl et la Frauenkirchen, chef-d'œuvre de l'architecture baroque. Installation à l'hôtel au centre-ville, dîner et nuit.
- Jour 4 : Visite guidée du château de la résidence de Dresde, un des plus importants complexes de musées d'Europe de la Voûte verte, collection historique de l'ancien trésor des princes Wettiner, contenant des objets de la Renaissance au classicisme. Déjeuner dans un restaurant typique, puis départ pour Moritzburg, visite guidée du château des paons, un des plus importants édifices baroques de la Saxe. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.
- Jour 5 : Petit déjeuner à l'hôtel, visite guidée de la galerie des maîtres anciens dans une aile du Zwinger. Après le déjeuner, visite guidée de l'opéra Semper, puis départ vers Pillnitz, visite guidée du château. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.
- Jour 6 : Petit déjeuner à l'hôtel, route en direction de Bayreuth, déjeuner et visite de la ville. Puis continuation pour Rothenburg, visite libre de la ville célèbre pour ses magasins d'articles de Noël, vieille ville. Installation à l'hôtel, dîner en ville et nuit.
- Jour 7 : Voyage retour. Petit déjeuner à l'hôtel, route en direction de Fribourg-en-Brisgau. Déjeuner en cours de route et continuation en direction de Vienne. Arrivée en fin de journée.

Le prix sera annoncé dans le prochain bulletin.

ATTENTION!

TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT COMMENCENT AU 1" JANVIER

Le règlement de la cotisation et/ou de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître. Dès aujourd'hui, envoyez votre règlement.

MERCI

FICHE DE COTISATION ANNUELLE ET D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"

NOM:
Prénoms:
Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste):
Code postal : Ville :
TARIFS POUR 2010
Adhésion annuelle (5 €) + abonnement (25 €)*=30 € □ *donnant droit à la livraison du bulletin trimestriel
Adhésion membre bienfaiteur
Adhésion annuelle individuelle (sans abonnement au bulletin)
Abonnement annuel au bulletin
A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "Amis de Vienne" 3-5, rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

Président d'Honneur:

Marcel PAILLARET

Comité de Patronage :

Benoît HELLY - Ingénieur d'études, Service régional de l'Archéologie Jacques LASFARGUES - Conservateur des musées gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal/Vienne et de Lyon-Fourvière

Roger LAUXEROIS - Ancien conservateur en chef des musées de Vienne Anne LE BOT - HELLY - Conservatrice régionale de l'Archéologie Hugues SAVAY - GUERRAZ - Conservateur du patrimoine au Pôle archéologique du Rhône

BUREAU

Président : André HULLO

Vice-Présidents:

Paul BLANCHON Jean-François GRENOUILLER François RENAUD

Secrétaire général : Pierre GIRAUDO

Trésorier : Jacqueline BLANCHARD

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joël CHAZAL
Claude DARPHIN
Jean-Claude FINAND
Gérard GOUILLY
Jean-François GUILLET
Hélène GUILLOT
Patrick JOLLY

Jean MELMOUX
Robert MOUSSIER
Chrystel ORCEL
Annick SEGUIN
Jean SONDAZ
Danièle THEVENET
Jacquelyne TROUILLER

COMITÉ DE LECTURE

Paul BLANCHON, Franck DORY, Pierre GIRAUDO, André HULLO, Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

Le comité de lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

Directeur de la publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 0103 G 80240 - I.S.S.N. 1148-8514
Association des Amis de Vienne : SIRET 414 716 969 00012
Correction manuscrits, épreuves : Roger LAUXEROIS
Réalisation : Imprimerie de la Tour - 38200 Seyssuel - Décembre 2009

SOMMAIRE DE L'ANNÉE 2009

Nº 104, 2009, 1

ANDRÉ HULLO et ROGER LAUXEROIS : Bibliographie pour 2008

François RENAUD : Chronologie viennoise pour 2008

RENÉE BONY: La halle des bouchers

GÉRARD GOUILLY: Cavaliers et arsenal

JEAN-CLAUDE FINAND : La garnison de Vienne dans la Grande Guerre.

Année 1918 (dernière partie)

Les prochains rendez-vous

Bulletin d'abonnement et d'adhésion

Nº 104, 2009, 2

ROGER LAUXEROIS : Le passé au présent. Question d'actualité. L'annexion de Vienne au département du Rhône

JEAN MELMOUX: Vienne la Belle au temps de Valerius Asiaticus

Frank DORY : Une voie romaine de la croisée de Vienne : la *Via Agrippa* de Vienne à Saint-Vallier (2° partie)

ACTUALITÉS 2008 : La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois

Les prochains rendez-vous

Bulletin d'abonnement et d'adhésion

N° 104, 2009, 3

JEAN-YVES ESTRE : Parler viennois. Régionalismes d'entre Gère et Rhône et même un peu d'ailleurs

Les prochains rendez-vous

Bulletin d'abonnement et d'adhésion

Nº 104, 2009, 4

ROGER LAUXEROIS: 1939-1945 ...et le patrimoine viennois?

Les prochains rendez-vous

Bulletin d'abonnement et d'adhésion





Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère et des villes de Vienne et Sainte-Colombe